

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 201

MONTREAL, LE MARDI 29 AOÛT 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Parfums de corruption

Les dictatures ont depuis quelques années fait place aux démocraties en Amérique latine. Ces démocraties sont fragiles et menacées non plus par le bruit des bottes mais par les parfums de corruption. Certains présidents sont alors destitués, comme ce fut le cas au Venezuela de Carlos Andres Perez, il y a deux ans. D'autres sont accusés de tous les maux, une fois leur mandat terminé.

**F**ernando Collor de Mello, Carlos Salinas de Gortari, Alan Garcia Perez. L'un a démissionné en cours de mandat pour corruption, l'autre a quitté le pouvoir drapé d'une gloire vite arrachée par de folles rumeurs de crimes politiques; le dernier est poursuivi pour enrichissement illicite. Trois présidents, trois destins, trois pays.

Depuis l'impeachment de Collor le 29 décembre 1992, deux ans après avoir été élu, le Brésil a suivi l'exemple de l'Italie en se lançant dans une véritable *Mani Pulite* (Mains propres) pour se débarrasser des commis de l'Etat impliqués dans des affaires d'enrichissements personnels.

Vingt-trois parlementaires, trois gouverneurs, cinq ministres ont ainsi été traînés devant une commission d'enquête pour avoir détourné une vingtaine de millions de dollars. Ils ont, pour la plupart, été innocents.

Faute de preuve... L'indignation des Brésiliens fit vite place à la désillusion. Après tout, Collor lui-même, accusé d'avoir acquis frauduleusement dix millions de dollars, n'a-t-il pas été blanchi?

La jeune démocratie brésilienne a montré qu'un président et son entourage pouvaient s'asseoir sur le banc des accusés sans y rester longtemps. «L'opinion publique sait qu'elle éloigne de la présidence un voleur.

Elle ne comprendra pas qu'on puisse l'innocenter», écrivait alors l'influent quotidien *O Globo* de Rio, qui avait porté Collor aux nues en 1989.

Plus au nord, l'opinion publique mexicaine ne comprend pas elle, ce qui est arrivé à son ex-président, «modernisateur» du Mexique, artisan du traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, «chouchou» de la communauté internationale.

Encensé par tout le monde lorsqu'il quitta le pouvoir en 1994, Carlos Salinas de Gortari (que certains disent installé à Montréal) est aujourd'hui un véritable paria. Qu'a-t-il donc fait? Il aurait ordonné plusieurs assassinats politiques dont celui de son dauphin désigné, Luis Donaldo Colosio, abattu en mars 1994 dans un bidonville de Tijuana. Il aurait même contribué au renforcement des cartels de la drogue mexicains en plein essor depuis l'élimination du baron colombien Pablo Escobar et de son cartel de Medellín. Enfin, la crise économique et financière qui a frappé le Mexique en décembre dernier et eu un effet «tequila» sur les économies latino-américaines, ce serait encore lui...

C'est beaucoup pour un seul homme et ces accusations au conditionnel ne se sont pas encore concrétisées par un mandat d'arrêt international. D'aucuns estiment que cette «campagne de lynchage» menée contre Salinas a pris racine dans le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 66 ans.

Les tout-puissants de son parti ne lui ont en effet jamais pardonné d'avoir cherché à mettre fin à leurs énormes privilèges accumulés au fil des ans. Il est aujourd'hui traîné dans la boue, parce qu'il en aurait un peu trop fait...

Alan Garcia Perez lui, est officiellement accusé d'avoir volé à l'Etat péruvien 50 millions. Son nom serait sur les écrans des ordinateurs d'Interpol et l'organisation internationale de police, qui a son siège à Lyon, aurait commencé à distribuer un mandat d'arrêt aux forces de l'ordre de ses 174 pays membres.

Celui qui, à 36 ans, devint le plus jeune président du Pérou (1985-90) serait à présent recherché personnellement par le général Ketin Vidal. Ce militaire avait dirigé l'opération ayant abouti, en 1992, à l'arrestation de Abimael Guzman, le chef suprême de l'organisation armée du Sentier lumineux.

Social-démocrate, Garcia, n'a pas ménagé ses critiques à l'égard d'Alberto Fujimori après son coup d'Etat constitutionnel du 5 avril 1992.

Son successeur, magnifié par la communauté financière internationale pour le «miracle» économique du Pérou (taux de croissance annuel: 12 %), n'apprécie évidemment pas...

Réfugié en Colombie, où il a obtenu l'asile politique, Garcia se retrouve aux côtés d'un autre président voué aux gémonies. Ernesto Samper est soupçonné lui, d'avoir accepté six millions de dollars du cartel de Cali pendant sa campagne présidentielle, l'an dernier.

Le président colombien estime que tout ceci n'est que «haine de quelques journalistes, d'adversaires politiques et de cartels de drogue», et a affirmé qu'il n'était pas question qu'il démissionne, dans une interview publiée dans le *Washington Post* de dimanche dernier.

Il fut un temps où les rares présidents démocratiquement élus en Amérique latine n'avaient pas l'occasion de démissionner. Bien souvent ils quittaient leur palais présidentiel, morts. Aujourd'hui ils partent la tête haute. Mais pas pour longtemps.

LES ACTUALITÉS

Placer le français au cœur de l'école

PAGE A 2



POLITIQUE

500 000 \$ pour vendre la francophonie canadienne

PAGE A 4

L'ÉCONOMIE

Naissance de la plus grosse banque américaine

PAGE B 2



## Horreur à Sarajevo

■ Cinq obus explosent et font au moins 37 morts et 85 blessés  
■ Accueil favorable de Karadzic au plan de paix américain

D'APRÈS REUTERS ET AFP

**S**arajevo — Trente-sept personnes au moins ont été rattrapées par la mort hier matin dans une rue de Sarajevo lorsque deux obus de mortier ont explosé. Trois autres engins se sont abattus sur l'hôpital Kosevo en début de soirée, blessant deux patients.

Ces attaques sanglantes se sont produites le jour même où reprenaient à Paris les démarches diplomatiques des Etats-Unis pour rétablir la paix en ex-Yougo-

slavie. D'ailleurs, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a appelé hier le «parlement» de la «République serbe» (RS, autoproclamée en Bosnie) à «accueillir favorablement» les nouvelles idées américaines.

«L'initiative américaine, pour autant que nous sachions, tient compte d'un minimum d'intérêts de la partie serbe et j'espère que notre parlement accueillera favorablement cette offre», a dit M. Karadzic à la radio de Pale, son fief près de Sarajevo.

Le «parlement» de la RS, réuni hier à huis clos à Jah-

rina, près de Pale, devrait adopter une «nouvelle plateforme» pour les négociations de paix en Bosnie, a déclaré de son côté à cette radio son «président» Momcilo Krajisnik.

Pour sa part, le président bosniaque Alija Izetbegovic a tenu hier soir à Paris des pourparlers avec l'émissaire américain, Richard Holbrooke.

Avant de s'envoler pour Paris, Alija Izetbegovic a juré

VOIR PAGE A 10: HORREUR

## La rentrée



PHOTO JACQUES NADEAU

**À L'ÉCOLE** Lanaudière hier à Montréal, les enseignantes se préparaient fébrilement à la grande rentrée scolaire, qui aura lieu ce matin dans les écoles primaires de la CECM, ainsi que dans plusieurs autres commissions scolaires de la région. La petite Pauline était venue essayer ses nouveaux souliers, afin d'être bien prête pour ses grands débuts à la maternelle.

Jack Valenti au FFM

## Le cow-boy change son fusil d'épaule

«Je ne crois plus que l'idée de protéger l'industrie canadienne est une maladie»

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Invité dans le cadre du symposium Multimédia 95 du Festival des films du monde, le président de la Motion Picture Association of America (MPAA), Jack Valenti, a avoué hier avoir changé d'avis à propos d'éventuelles mesures protectionnistes canadiennes dans le domaine du cinéma. «Je ne suis toujours pas d'accord, mais je comprends et je suis prêt à jouer le jeu selon les règles que vous imposerez.»

M. Valenti s'est avéré une cible de choix pour les participants à la tribune qui s'intitulait «Y aura-t-il de la place pour tous sur l'inforoute?». Le président d'Alliance Communications, un des rares «majors» canadiens dans le domaine de l'audiovisuel,

Robert Lantos, a notamment reproché à Jack Valenti son incompréhension de la problématique canadienne.

«Légiférer est un dernier recours au Canada, mais nous n'aurons pas le choix si les États-Unis, eux-mêmes, n'ouvrent pas leur marché aux productions canadiennes. Il faut effacer le déséquilibre.»

Là-dessus, Jack Valenti a répliqué que le «marché» du cinéma n'était pas une abstraction, mais une réalité. «Le marché c'est vous et moi. C'est tout ce que tout le monde veut voir sur l'écran, y compris le Canada. Un film c'est une bonne histoire, peu importe d'où elle vient, de n'importe quel pays.»



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

VOIR PAGE A 10: CINÉMA

## Comment décongestionner le 911?

La CUM cherche à réduire le nombre d'appels traités par son service de police

PAGE A 3

## Le PQ entend dramatiser les conséquences d'un NON

Pas question de reporter le référendum

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

**L**es péquistes n'ont pas l'intention de dire «À la chaîne fois» et de reporter le référendum. Ils vont plutôt appuyer sur l'accélérateur et dramatiser les conséquences néfastes pour le Québec d'un deuxième NON en 15 ans pour rallier les indécis au projet de souveraineté.

Plutôt que de remettre à plus tard l'exercice au risque

qu'un vote négatif n'affaiblisse le Québec face au reste du Canada, comme le suggèrent des intellectuels souverainistes, des députés du PQ croient qu'il faut justement miser sur les conséquences néfastes d'un NON pour convaincre.

Ces conséquences se résument à deux: la perte de rapport de force pour le Québec au sein du Canada et l'assaut des forces conservatrices au pays contre les programmes sociaux.

Mais si le NON l'emporte et que cela affaiblit effectivement le Québec? «Ce sera la volonté des gens», déclare le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. Les gens l'auront fait en toute connaissance de cause ce choix-là.

Réunis à Québec pour deux jours, les députés du Parti québécois débattent aujourd'hui notamment de leur retour à l'Assemblée nationale, probablement dans la semaine du 11 septembre, pour adopter la question référendaire. Ils ont aussi l'occasion d'interroger les mi-

VOIR PAGE A 10: NON

## Le Dr Lanctôt propose des lectures néonazies et d'extrême droite

L'auteure de La Mafia médicale confirme ses sources

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

**A**u-delà du discours antimédical que lui reprochent les médecins, il semble que l'auteur de *La Mafia médicale*, le Dr Guylaine Lanctôt, ait abondamment emprunté à plusieurs auteurs ouvertement néonazis et d'extrême droite nombre des thèses élaborées dans son livre controversé.

De fait, une analyse approfondie de la liste de lecture suggérée par Guylaine Lanctôt à ses lecteurs dans *La Mafia médicale* démontre que se côtoient dans ses sources bibliographiques une multitude d'auteurs connus comme étant des militants d'extrême droite américains, français et canadiens.

Parmi les titres cités, on remarque *Dope, Inc.*, publié par l'Executive Intelligence Review, une revue diffusée par le groupe du conspirationniste américain d'extrême droite Lyndon LaRouche, un activiste bien connu qui nie l'existence de l'Holocauste et croit en l'existence d'un

VOIR PAGE A 10: LECTURES

INDEX

- Agenda .....B6
- Avis publics .....B5
- Classées .....B4
- Culture .....B8
- Économie .....B2
- Éditorial .....A8
- Le monde .....A7
- Mots croisés .....B5
- Les sports .....B5

MÉTÉO

- Montréal  
Ciel variable le matin.  
Ensoleillé par la suite. Max: 25
- Québec  
40% de possibilité  
d'averses le matin.  
Dégagement par la suite. Max: 21
- Détails en B 4

Autres informations en page B 8

Autres informations en page A 3

# • LES ACTUALITÉS •

Commission des états généraux sur l'éducation

## Placer le français au cœur de l'école

La reconnaissance de l'importance du français dans l'éducation doit être inscrite dans une loi, soutient le Conseil de la langue française

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le français doit être placé au cœur de l'école, ce qui veut dire augmenter le temps qui lui est consacré au primaire et au secondaire, développer le goût de la lecture des grands auteurs et améliorer la grammaire, au point de ne pas craindre le recours à la dictée.

C'est le message sans équivoque qu'a livré hier le Conseil de la langue française devant la Commission des états généraux sur l'éducation.

Le président du Conseil de la langue française, Marcel Masse, a aussi plaidé en faveur de l'apprentissage d'une deuxième et même d'une troisième langue, dans le contexte de la mondialisation des échanges.

Mais avant d'apprendre ces autres langues, l'enfant doit maîtriser sa langue maternelle, a insisté M. Masse. «Le monde de l'éducation ne peut considérer la langue uniquement comme un outil de communication ou comme une matière comme les autres. Elle doit être reconnue com-

me le fondement même de l'école.» Cette reconnaissance de l'importance du français dans l'éducation et dans la francisation du Québec doit même être inscrite dans une loi, afin que l'école puisse rendre des comptes sur les résultats à atteindre.

Le Conseil a soumis divers moyens pour parvenir à améliorer la qualité de l'enseignement du français, comme accroître le temps qui y est consacré au primaire et au secondaire. Un jeune qui autrefois quittait l'école après la 7<sup>e</sup> année avait reçu autant d'heures d'enseignement de français que celui qui sort de l'école secondaire aujourd'hui, déplore le CLF dans son mémoire.

L'enseignement de la grammaire doit aussi être fortifié. «Rien n'empêche le recours à la dictée pour vérifier les acquis», souligne le Conseil.

Le goût des grands auteurs doit être développé par des poèmes, pièces de théâtre, romans et nouvelles; bref, «savoir que Racine, Molière et Pascal existent».

L'enseignement de l'histoire devrait également être étoffé, croit le Conseil.



Marcel Masse

PHOTO ARCHIVES

### Professeurs d'université

La Fédération québécoise des professeurs d'université, de son côté, y est allée d'une charge contre ceux qui prêchent aveuglément l'adéquation entre l'université et le marché du travail.

Son président Roch Denis a dit trouver «très préoccupant» le lien «trop exclusif» que certains veulent tisser entre la formation universitaire et les besoins de production des industries. «L'université n'est pas une annexe de l'industrie», a lancé le représentant syndical de 8000 professeurs d'université.

De plus, la FQPPU a demandé une véritable politique de financement des universités et non une simple formule mathématique. Présentement, les universités touchent une subvention calculée en fonction du nombre d'inscriptions et du nombre de diplômés qu'elles décernent. Mais, selon la fédération syndicale, il faudrait tenir compte d'autres critères: la qualité de l'encadrement, les programmes de réussite, la mission de l'université, etc.

### CSN

La CSN, qui représente 14 000 professeurs de cégep, des travailleuses en garderie, des chargés de cours à l'université et plusieurs autres employés œuvrant en

éducation, a abordé divers thèmes. Elle a entre autres revendiqué l'augmentation du nombre de garderies. Il en existe actuellement 600 au Québec.

La CSN s'en est prise à la philosophie de la performance avant tout qu'on veut inculquer au système d'éducation, plutôt que celle du développement de la personne et du progrès social.

Elle s'est aussi portée à la défense des enseignants qui «n'ont souvent ni les moyens ni le temps de suivre les étudiants en difficulté».

La centrale, qui représente la majorité des professeurs de cégep, a revendiqué le maintien des cégeps avec leur vision intégrée d'une formation technique et pré-universitaire.

Elle s'est par contre opposée à l'accroissement des frais de scolarité à l'université et a proposé un nouveau partage des tâches entre les chargés de cours et les professeurs titulaires à l'université.

La formation professionnelle et le financement de l'éducation ont aussi été abordés.

EN BREF

### LE MÉTRO ROULAIT SANS FREIN D'URGENCE

Toronto (AFP) — Un défaut dans le système de freinage d'urgence serait à l'origine de l'accident qui s'est produit le 11 août dernier dans le métro de Toronto, faisant 3 morts et 36 blessés, a indiqué hier le coroner en chef de l'Ontario, James Young. Une rame de métro avait violemment heurté un autre train, qui était immobilisé entre deux stations dans un tunnel en pente. L'enquête a révélé qu'un mécanisme servant à actionner automatiquement les freins d'urgence des wagons avait été défaillant, a indiqué le coroner dans un communiqué. M. Young recommande notamment une révision complète par la Commission des transports de Toronto des freins d'urgence des voitures de métro.

### DAVID MILGAARD FAIT DU PORTE À PORTE

Vancouver (PC) — David Milgaard, cet homme qui a passé 23 ans derrière les barreaux avant que la Cour suprême n'ordonne la tenue d'un nouveau procès, effectuée du porte à porte dans le but de financer sa lutte pour obtenir réparation. L'homme de 43 ans, qui vit du bien-être social depuis sa libération, il y a trois ans, fait également signer une pétition réclamant une enquête publique. «Je dirais qu'il est dégoûté du système judiciaire et des tactiques du gouvernement», déclare sa mère, Joyce Milgaard, à Ottawa, selon qui son fils a besoin d'argent pour payer ses frais d'avocat, d'éducation et de déplacement. David Milgaard avait été jugé coupable, en 1969, du meurtre d'une infirmière de Saskatoon. Bien que la Cour suprême ait ordonné la tenue d'un nouveau procès, le procureur général de Saskatchewan a décidé de ne pas entamer de nouvelles poursuites.

### 80 MORTS DANS UN NAUFRAGE

Londres (AFP) — Au moins 80 personnes ont trouvé la mort et 51 autres étaient portées disparues, après le naufrage d'un navire érythréen au large du Yémen, a annoncé la radio érythréenne captée hier soir par les services d'écoute de la BBC. Selon la radio, qui citait l'ambassadeur d'Erythrée à Sanaa, le bateau transportait 175 passagers quand il a coulé après avoir été pris dans de violents courants au large d'une petite île yéménite.



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLELEGER ROBIC RICHARD  
AVOCATS55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3J2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 884-0444

La maîtrise des intangibles

# T'as de beaux oeufs, tu sais!



## LA POULE AUX OEUF D'OR NOUVELLE COUVÉE!

Chouette alors! C'est demain que La Poule aux oeufs d'or nous revient. Des gagnants à la maison et à la télé, elle va en pondre une généreuse couvée. Regardez-la tous les mercredis 19 h à TVA.

**Mais pour en profiter vraiment,  
ça prend un billet absolument!**



## Une coupe classique attrayante



### La jupe d'excursion

Confectionnée de tissu «Adventure Cloth», la jupe d'excursion a toutes les poches qu'il vous faut: une poche sécuritaire secrète munie d'un fermoir en Velcro ainsi que notre poche secrète pour passeport en plus de deux grandes poches de côté.

Disponible en kaki, marine, rouge, lavande, 95 \$

**Tilley Endurables**  
158, ave. Laurier ouest  
272-7791

TÉLÉPHONÉZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE  
1-800-465-4249

# LE DEVOIR

# MONTREAL

La petite boîte française où l'on mange bien.  
Salons privés, ouvert le dimanche à 17h.  
2063 Victoria, métro McGill  
844-1624

Un système congestionné

## La CUM songe à modifier le service 911

Moins de 6 % des appels reçus sont considérés comme très urgents

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La Communauté urbaine de Montréal cherche à réduire le nombre d'appels effectués au 911 qui sont traités par son service de police. Les citoyens pourraient devoir composer un numéro de téléphone à sept chiffres pour certaines situations jugées non urgentes.

«On étudie comment décongestionner le service 911. (...) Il n'est pas normal de répondre à un appel de quelqu'un qui se plaint que le chien du voisin jappe la nuit», a expliqué hier au *Devoir* Kettly Beauregard, présidente de la Commission de la sécurité publique de la CUM et conseillère municipale de Montréal.

Des 606 276 appels faits en 1994 au service 911 (1,5 million au total annuellement avec une tendance à la baisse depuis 10 ans) et traités par la police, moins de 6 % étaient extrêmement ou très urgents. Il s'agit par exemple de cas où la vie d'une personne est menacée ou d'un accident de voiture avec blessés.

Les vols de banques sans otages, les introductions par effraction constatées après coup et les chicanes entre voisins représentent la très grande majorité des appels, soit 94,38 %. Les simples vols de bicyclettes ou le chien du voisin qui jappe, ne comptent que pour 0,09 % des demandes d'intervention des policiers.

La population pourrait donc être invitée à diriger ses appels «non urgents» vers un autre service que l'on refuse de révéler pour l'instant. De plus, les préposés au 911 pourraient diriger les appels qui relèvent de la police à un central téléphonique, comme ils le font actuellement



pour Urgence-santé. Tout cela demeure toutefois au stade des hypothèses.

Chose certaine, depuis avril dernier, une équipe de sept personnes du SPCUM a été mandatée pour proposer de nouvelles façons de répondre aux appels des citoyens, en fonction du caractère d'urgence de la demande (sans en dévoiler la définition pour l'instant) et tout en maintenant la qualité du service. «On parle de police de quartier, eh bien, il faut que nos effectifs aient le temps de faire autre chose que de répondre aux appels», souligne l'inspecteur Jean-Eudes Collin, responsable du plan de réingénierie du traitement des appels.

Vient s'ajouter l'objectif financier qui sous-tend toute cette démarche et qu'on refuse de chiffrer pour le moment. Ces modifications seront effectuées dans le cadre du plan d'entreprise de la CUM qui entend sabrer dans les dépenses pour éviter l'augmentation des quote-parts de ses 29 municipalités membres.

Tous ces réaménagements pourraient signifier la réduction de personnel du service 911. Pour l'instant, le service compte 86 postes syndiqués, soit 80 employés répondant au téléphone et 6 chefs d'équipes. A la direction du service 911, on voit d'un bon œil les éventuels changements. «Si c'est pour améliorer le système et offrir un meilleur service à la population, nous sommes là pour servir», affirme André Gauvreau, administrateur.

A la mi-octobre, les recommandations du groupe de travail de M. Collin seront déposées à la direction du SPCUM qui les achèvera par la suite avec élus de la CUM.

EN BREF

### LA SQ DOUBLE SES EFFECTIFS ANTI-MOTARDS

(Le Devoir) — La Sûreté du Québec (SQ) affectera environ deux fois plus d'enquêteurs au dossier des motards criminalisés, afin de lutter efficacement contre les bandes ennemies, qui rivalisent à coup d'attentats à la bombe et de règlements de comptes armés pour s'emparer du marché de la drogue sur l'île de Montréal. Quarante enquêteurs épieront désormais les faits et gestes des motards criminalisés. La SQ emboîte ainsi le pas au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), qui a décidé d'assigner un plus grand nombre d'enquêteurs au dossier après la mort de Daniel Desrochers. Le garçonnet de 11 ans est récemment devenu une victime innocente de la guerre que se livrent principalement les Hell's Angels et les Rock Machine. Le jeune Desrochers a été atteint à la tête par les débris d'une voiture piégée qui a explosé en plein cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'annonce de la SQ intervient au terme d'un week-end mouvementé dans le monde des motards criminalisés. Dimanche dernier, un cocktail Molotov a causé des dommages sérieux dans un commerce de Montréal-Nord relié aux Rock Machine. C'était le septième attentat attribué aux motards à survenir en moins d'un mois. Selon la police, 21 personnes ont été tuées depuis le début des hostilités.

### UNE ÉDUCATION MÉCANIQUE POUR LES ÉTUDIANTS DE PIERREFONDS

Pierrefonds (PC) — Un partenariat vient d'être créé entre le secteur de l'éducation et l'industrie de l'automobile, à Pierrefonds, à l'ouest de Montréal. Un programme de formation en mécanique automobile permettra à une quarantaine d'étudiants de Pierrefonds de recevoir une formation à l'école pendant 40 semaines et d'acquérir une expérience en milieu de travail pendant 20 semaines chez un concessionnaire Chrysler de la région de Montréal. Ce programme, qui serait une première au pays, est le fruit d'une entente entre le ministère de l'Éducation du Québec, le gouvernement fédéral et la compagnie Chrysler. Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, a souligné l'importance de développer une culture entreprise-école afin de concurrencer les Japonais et les Allemands. Le président de Chrysler, Yves Landry, a dit pour sa part souhaiter que cet exemple de liens étroits entre l'industrie et le milieu de l'éducation soit suivi par d'autres. Il a indiqué qu'entre 10 000 et 12 000 emplois seront disponibles au pays dans l'industrie de l'automobile d'ici l'an 2000.

### MUNICIPALITÉS WINDOWS

(Le Devoir) — Ville Mont-Royal et Le Gardeur font partie du regroupement de 19 municipalités québécoises qui se convertiront à l'environnement de travail informatique Windows, de Microsoft. Le regroupement, appelé Association des utilisateurs de logiciels municipaux (AULM), veut «privilégier le développement informatique de ses membres». Selon un communiqué de l'AULM, le regroupement «permettra aux villes membres de réduire les coûts d'opération tout en rendant plus performante la gestion municipale». L'organisme espère convertir d'autres villes à la gestion municipale «pro-Windows».

### LE PONT CHAMPLAIN RÉTRÉCIT

(Le Devoir) — La circulation a été considérablement ralentie hier sur le pont Champlain, en raison de travaux routiers, et il en sera ainsi jusqu'au 10 octobre prochain. Depuis hier, les voies sont rétrécies à trois mètres, sur une distance de 250 mètres, dans la portion du pont située au-dessus de la route 132. Les travaux visent à remplacer des parapets.

### Congrès international des sciences historiques à Montréal

## Le fantôme d'Oka

Un historien compare la crise du lac Gustafsen à celle de l'été 90

DANNY VEAR  
LE DEVOIR

Avec le siège armé du groupe d'Amérindiens du Lac Gustafsen et les tirs d'armes automatiques qui ont blessé, hier, deux agents de la Gendarmerie Royale du Canada, la Colombie-Britannique doit gérer «un autre Oka», croit un historien canadien.

«C'est une crise grave. Le fantôme d'Oka plane sur la Colombie-Britannique. Encore une fois, deux nationalismes s'affrontent: le nationalisme autochtone et le nationalisme canadien», a dit Michael Behiels, historien canadien spécialiste du néo-nationalisme autochtone.

La trentaine d'autochtones armés, retranchés dans un ranch depuis près de deux semaines, affirment que la terre qu'ils occupent leur appartient par traité. Sur place, la GRC voudrait forcer le groupe à quitter le ranch — par la force si nécessaire.

«Une bétise, un massacre, une escalade de la violence lors d'une intervention de la GRC aurait des conséquences terribles sur les relations entre Ottawa et les autochtones», a-t-il dit.

Selon lui, la crise du lac Gustafsen est toutefois le fait d'un «groupe isolé», une «faction militarisée», qui ne reflète en rien le nationalisme autochtone de l'«après-Oka». «Les chefs des Premières Nations ne sont pas d'accord avec le militantisme armé. Toutefois, le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, doit dire clairement qu'il se dissocie de l'action directe et du terrorisme militaire», a-t-il souhaité.

Lors d'une présentation à l'occasion du XVIII<sup>e</sup> congrès international des sciences historiques, qui se tient actuellement à Montréal, le professeur Behiels a retracé la formation de ce qu'il appelle le nationalisme autochtone au Canada. Depuis les années soixante-dix, les groupes autochtones ont radicalisé leurs positions politiques et leurs revendications. «Ils ont développé une vision plus nationaliste de la réalité autochtone», a-t-il expliqué à l'assemblée d'historiens de plus de 70 pays.

Des négociations constitutionnelles de 1982, à celles qui ont mené à l'Accord du Lac Meech, puis à celui de Charlottetown, l'Assemblée des premières nations a échoué dans sa quête pour la reconnaissance d'un droit inhérent à l'autodétermination pour plusieurs raisons, a expliqué l'historien Behiels. Alors que certains historiens croient que Ottawa et les provinces ont utilisé le mécanisme d'amendement constitutionnel pour bloquer les revendications autochtones, l'historien croit plutôt que l'Assemblée des premières nations n'a jamais pu arrêter de positions constitutionnelles claires.

Pendant que le chef de l'Assemblée, Ovide Mercredi, négociait avec Ottawa et les provinces, d'autres chefs autochtones refusaient ce marchandage et affirmaient ne vouloir négocier qu'avec Ottawa, de nation à nations autochtones.

Selon M. Behiels, cette radicalisation, ce nouveau nationalisme autochtone, est le fait d'une nouvelle élite, plus jeune, mieux éduquée, rompue aux jeux des demandes politiques et constitutionnelles, qui joue un rôle politique de plus en plus important au sein de l'Assemblée des premières nations et dans la vie politique canadienne.

Depuis, les deux nationalismes s'affrontent: «après le nationalisme québécois, le nationalisme autochtone menace à son tour la souveraineté et l'intégrité de l'État canadien», a expliqué l'historien.

Audience disciplinaire du Dr Guylaine Lanctôt

## Témoignage inquiétant d'un médecin

Un homme séropositif se fonde sur La Mafia médicale pour avoir des relations sexuelles non protégées

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Après avoir lu que le sida n'était pas contagieux dans *La Mafia médicale*, un homme séropositif de la région des Laurentides qui se prétend travailler en toxicomanie a eu des relations sexuelles non protégées avec au moins trois femmes, mettant leur vie en péril.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier devant le comité de discipline du Collège des médecins le Dr Yves Robert, spécialiste en santé publique, pour illustrer la menace posée par le livre du Dr Guylaine Lanctôt, *La Mafia médicale*.

Selon le Dr Robert, après avoir l'ouvrage du Dr Lanctôt, cet homme infecté par le VIH est maintenant convaincu de ne pouvoir propager le virus aux femmes avec qui il a des rapports sexuels. Les autorités médicales auraient eu connaissance qu'au moins trois femmes auraient eu des relations sexuelles non protégées avec cet homme, mais aucune n'aurait été infectée.

«C'est un cas de transmetteur inconscient. Combien de personnes vont faire de même?», a-t-il souligné, démontrant le danger représenté par les propos colportés par Guylaine Lanctôt.

Dans son ouvrage antimédical, le Dr Lanctôt soutient notamment qu'«on peut être séropositif et dormir sur ses deux oreilles» et que le «VIH est un rétrovirus inoffensif». Pour l'auteur de *La Mafia médicale*, il n'existe aucune preuve irréfutable que le VIH est transmissible sexuellement.

Selon le Dr Robert, «ce cas illustre la menace réelle (...) que représente ce livre et l'irresponsabilité de son auteur. (...) Des gens vont croire qu'il n'est pas important de se protéger quand on est porteur du VIH, et cela est une menace à la santé publique», a-t-il lancé hier.

Pour l'heure, la direction de la santé publique des Laurentides, qui ne veut pas dévoiler l'identité de cet homme en raison du secret professionnel, affirme prendre toutes les mesures possibles pour éviter qu'il ne continue à mettre en danger ses partenaires sexuelles. Les cas seraient particulièrement délicats, puisque les femmes qui ont eu des relations avec cet individu refusent de porter plainte, après avoir subi des menaces de représailles de sa part.

«Pouvez-vous raisonner quelqu'un qui a une croyance?», a dit le Dr Robert qui accuse le Dr Lanctôt de véhiculer des faussetés, et pis, des demi-vérités, au profit d'une idéologie sectaire. Ce dernier témoignait hier à titre d'expert en santé publique pour le bénéfice du syndicat, qui réclame la radiation à vie du Collège des médecins du Dr Lanctôt.



PHOTO JACQUES GRENIER

Des sympathisants du Dr Lanctôt se sont réunis boulevard René-Lévesque, hier.

Confrontée à cette situation pathétique, le Dr Lanctôt a soutenu qu'il ne s'agit pas là du premier cas où des hommes infectés mettent en danger leurs partenaires. «Ce n'est pas mon livre qui va changer cela», a-t-elle dit. «Est-ce qu'il n'est pas vrai que des gens ne se protégeaient pas avant mon livre? Et après? Bon, on va arrêter ça là», a-t-elle dit, devant le comité de discipline.

Le Dr Robert a aussi fait état de l'impact négatif du livre du Dr Lanctôt sur la dernière campagne de vaccination contre la grippe auprès des personnes âgées. «Ces propos ont eu un effet (...) Des personnes sont certainement mortes, trop tôt, pour ne pas avoir été immunisées à cause de cette phrase.»

Il a en outre ridiculisé les propos du Dr Lanctôt selon lesquels l'utilisation de «produit animal» dans la fabrication des vaccins entraîne des mutations chez les enfants. Dire que

des enfants naîtront avec des queues de souris, «c'est du même niveau que de dire qu'on veut transformer les enfants du Québec en Schtroumpfs parce qu'on leur injecte des champignons».

Par ailleurs, une centaine de sympathisants du Dr Lanctôt se sont réunis hier, boulevard René-Lévesque, devant l'édifice abritant le Collège des médecins. «On a assisté à ces ateliers et on est ici pour la soutenir», de dire Nicole, une sympathisante, naturopathe. Une autre manifestante, Marie-Lou, 16 ans, disait accorder peu d'importance au fait que Guylaine Lanctôt soit chassée du Collège des médecins. «Ça ne l'empêchera pas de continuer à faire ce qu'elle fait.»

POURQUOI ACHETER DES SOLDES QUAND VOUS POUVEZ ACHETER AU PRIX DE GROS

## OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 299<sup>9</sup>, 450<sup>9</sup>

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 295<sup>9</sup>

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ 125<sup>9</sup>

La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange faite en FRANCE et GRIFFÉE 70<sup>9</sup>

La cravate 100% pure sole crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE 40<sup>9</sup>

Etc... Etc. Qui dit mieux?

Club 402-HOMME

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200  
Montréal (Québec) H3B 1H5,  
tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h  
samedi 10h à 16h

### Elle a le don d'ubiquité.

La GMT Master de Rolex a le privilège de pouvoir être à Paris et à Tokyo en même temps. Enfin, presque, puisqu'elle donne l'heure de deux fuseaux

simultanément. Elle peut même rendre ce service sous la mer, grâce à son boîtier Oyster qui lui garantit une parfaite étanchéité jusqu'à 100 mètres de profondeur!

ROLEX



KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954

2195 Crescent, MONTRÉAL, H3G 2G1 (514) 848-0595

LE DEVOIR

## POLITIQUE

EN BREF

UNE RENTRÉE  
PARLEMENTAIRE TARDIVE

Québec (PC) — La rentrée parlementaire ne se fera pas la semaine prochaine, si on en croit le président du caucus péquiste, Rosaire Bertrand. Selon M. Bertrand, on a demandé aux députés péquistes de demeurer dans leur comté respectif durant toute la durée du recensement, qui s'effectuera du 5 au 10 septembre prochain, ce qui exclut toute possibilité de rentrée parlementaire la semaine prochaine. « (...) On va être dans les comtés pour toute la durée du recensement et pour les colloques sur la décentralisation, qui vont être, pour les comtés de région, un des enjeux majeurs du référendum », dit-il. Des rumeurs persistantes faisaient revenir les parlementaires à l'Assemblée nationale dès mardi prochain. C'est qu'avec une rentrée parlementaire le 12 septembre, le gouvernement Parizeau aurait un échéancier référendaire assez serré. En effet, dans l'éventualité de plus en plus vraisemblable d'un référendum le 30 octobre, le gouvernement doit déposer son projet de loi sur la souveraineté au plus tard le 13 septembre prochain. « C'est très serré », admet M. Bertrand. Mais tout est pensé, ajoute-t-il, indiquant que les députés péquistes élaboreront différents scénarios dans les prochains jours suivant la date du référendum.

MOINS DE TAXES, PROMETTENT LES  
CONSERVATEURS DU N.-B.

Fredericton (PC) — S'ils sont portés au pouvoir le 11 septembre prochain, les conservateurs du Nouveau-Brunswick promettent de réduire les taxes, de limiter les privatisations des services gouvernementaux et de donner plus de pouvoirs aux commissions scolaires locales. La plateforme électorale des conservateurs, longtemps attendue, a été soumise aux électeurs hier, au beau milieu de la campagne électorale. Les conservateurs, qui se classent second en popularité dans les sondages, sont toutefois très loin en arrière des libéraux. Ils promettent d'annuler les deux dernières hausses de taxes imposées aux particuliers gagnant moins de 30 000 \$ par année. Au chapitre de l'assurance-santé, un des sujets les plus controversés de la campagne, les conservateurs affirment qu'ils établiront un réseau de services communautaires de santé. Ces services auraient la responsabilité des soins et des services d'urgence, des patients à long terme et de ceux gardés à domicile, ainsi que de la santé communautaire et des malades mentaux.

SOMALIENS EN AUDIENCES  
DE DÉPORTATION

Toronto (PC) — Le ministre canadien de l'Immigration devra patienter jusqu'au mois prochain pour essayer de déporter un homme accusé d'avoir été un des principaux diplomates au service de l'ancien seigneur de guerre somalien Siyad Barre. Khalif Mohamed Duale figure parmi les sept anciens diplomates somaliens ayant eu de présumés liens étroits avec Siyad Barre. Le régime Barre a été accusé d'avoir commis des crimes de guerre. Le gouvernement canadien accuse M. Duale d'avoir été le premier secrétaire de la Somalie en Roumanie, dans l'ancienne Union soviétique et en Syrie, a indiqué le porte-parole de l'Immigration Kevin Sack. M. Duale a comparu hier mais son audience a été ajournée au 18 septembre. Le mois dernier, dans sa première décision au sujet des sept Somaliens, un adjudicateur de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a ordonné la déportation d'un ancien ambassadeur au Canada. Mohamed Sheikh Hassan d'Ottawa avait été accepté comme réfugié en 1992 et avait travaillé pour Siyad Barre. Cinq autres Somaliens, tous de Toronto, doivent également faire face à des audiences en déportation.

LA PREMIÈRE MINISTRE DES T. N.-O.  
TIRE SA RÉVÉRENCE

Yellowknife (PC) — La première ministre des Territoires du Nord-Ouest, Nellie Cournoyea, ne se représentera pas aux prochaines élections territoriales prévues en octobre. Mme Cournoyea a représenté la circonscription de Nunakput à la législature pendant les 16 dernières années et occupe le poste de premier ministre depuis quatre ans. Connue pour son franc-parler, Mme Cournoyea n'a pas cessé de réclamer certains pouvoirs pour le premier ministre des T. N.-O. « Je ne crois pas que ce soit un secret (...) J'ai toujours affirmé que le premier ministre devrait être élu au suffrage universel et j'ai toujours soutenu qu'il devrait être en mesure de former son cabinet », a-t-elle déclaré hier après avoir fait part de ses intentions. Actuellement, les 24 membres de la législature sont élus comme indépendants. Il appartient ensuite aux députés de choisir le premier ministre ainsi que ceux qui feront partie de son cabinet. Les élections territoriales auront lieu le 16 octobre.

BRIAN TOBIN CONSPUÉ EN GRANDE-  
BRETAGNE

Newlyn, Grande-Bretagne (PC) — L'accueil triomphal réservé dimanche au ministre canadien des Pêches, Brian Tobin, en Grande-Bretagne, a été refroidi hier par des manifestants pour les droits des animaux qui protestaient contre la chasse aux phoques. Les remerciements du ministre à l'endroit des pêcheurs de Cornwall pour leur appui lors de la guerre du flétan noir avec l'Espagne, au printemps dernier, ont failli se perdre dans le vrombissement des avions qui tiraient des bannières demandant l'arrêt de la vente des pénis de phoque. « La honte du Canada: le commerce des pénis de phoques » ou « Arrêtez le commerce des pénis de phoques », tels étaient deux des messages que la foule a pu lire dans le ciel.

Un projet de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Le fédéral dépensera un demi-million  
pour vendre la francophonie canadienneJEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Au moment même où la bataille référendaire fera rage au Québec, une campagne publicitaire destinée à vanter la « dualité linguistique » et à promouvoir la « vitalité » de la francophonie canadienne se déroulera à travers le pays. Mais ce n'est là qu'une coïncidence, assure la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).

Financée en totalité (500 000 \$) par le gouvernement fédéral, cette campagne dans les médias écrits et électroniques, qui s'étendra jusqu'à la fin novembre et sera consacrée pour le quart à rejoindre les Québécois, n'a « aucune visée référendaire », a plaidé hier le président de la FCFA, Jacques Michaud, qui en rendait publics les détails à Ottawa.

Bien sûr, « nous sommes conscients que ce message promotionnel va probablement influencer les Québécois. Le fait même qu'on leur demande de réaliser qu'il existe une francophonie au Canada (...) pourrait naturellement influencer leur décision sur l'unité canadienne. On ne peut pas l'ignorer, mais ce n'est pas un objectif de la campagne », a déclaré M. Michaud.

Sous le thème « Un million de voix... ça porte loin », le blitz publicitaire met notamment en vedette le groupe musical Hart Rouge, originaire de la Saskatchewan, et souligne le « rayonnement » de la langue et de la culture française au Canada et dans le monde.



Jacques Michaud, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, a annoncé hier la tenue d'une campagne de promotion de la francophonie canadienne entièrement financée par le fédéral.

À ceux que de tels hasards font sourcilier, M. Michaud a répondu hier que le projet de la FCFA était en chantier depuis quatre ans et qu'il était hors de question de tout abandonner en raison d'une fâcheuse concomitance.

Et même si « nous ne sommes pas naïfs au point de penser que les gens n'interpréteront pas [la chose] à leur façon », le président a tenu à souligner qu'Ottawa — la subvention émane du ministère du Patrimoine canadien — n'avait eu aucun impact sur le

contenu de la publicité. « On pourrait se servir de nous, a-t-il convenu, mais on ne mise pas sur cet élément-là. L'apport qu'on pourrait avoir du côté référendaire est complètement à côté de nos objectifs ».

Malgré ces propos, la mise en branle de la campagne de la FCFA relance la polémique avec les souverainistes. Le Bloc québécois a déjà accusé Ottawa de chercher à organiser des campagnes référendaires « parallèles », comme ce fut le cas en 1980 et 1992.

## Requête pour empêcher la tenue du référendum

Québec tourne en dérision  
l'argumentation de BertrandANDRÉ BELLEMARE  
PRESSE CANADIENNE

La requête en injonction interlocutoire de l'avocat Guy Bertrand visant à empêcher la tenue du référendum est irrecevable, parce qu'elle porte atteinte aux privilèges et à la suprématie de l'Assemblée nationale dans le domaine législatif, et prématurée car la date du référendum n'a pas encore été annoncée officiellement.

Voilà les principaux arguments soutenus hier, au palais de justice de Québec, par les procureurs du gouvernement de Jacques Parizeau devant le juge Robert Lesage, de la Cour supérieure, en réponse aux prétentions de M. Bertrand qui affirme que ses droits et privilèges de citoyens sont menacés par un hypothétique OUI au référendum prévu normalement cet automne.

M. Bertrand allègue également que ce référendum serait illégitime, illégal et violerait la Constitution canadienne parce qu'il ne serait pas seulement consultatif mais exécutoire sans l'accord majoritaire des Canadiens, selon les termes de la Constitution de 1982.

« On est en face d'un coup d'État constitutionnel et il ne faut pas attendre que le mal soit fait et les résultats d'un complot avant de les dénoncer », a dit l'avocat en annonçant le genre d'argumentation qu'il entend soumettre aujourd'hui devant le tribunal pour répondre aux procureurs du gouvernement qui ont mis cinq heures, hier, pour tenter de convaincre le juge Lesage que cette cause-là « n'est pas justiciable », qu'elle ne relève pas de la compétence de la Cour.

## C'est inouï

« C'est une chose inouïe, s'est exclamé M. Jean-Yves Bernard, directeur général associé aux affaires juridiques [ministère de la Justice], en commençant son argumentation. C'est une chose sans précédent que de demander à la Cour supérieure de faire exactement le contraire de ce qu'elle a toujours fait, c'est-à-dire protéger jalousement les privilèges de l'Assemblée nationale ».

« Les deux ordres de pouvoir, le judiciaire et le politique, doivent respecter leur champ de compétence respectif ».

M. Bernard a tenté de démontrer que la Cour n'a pas à s'immiscer dans les affaires législatives et qu'elle n'a pas à se prononcer, en particulier, sur la validité d'un projet de loi tant que ce dernier n'a

pas été sanctionné (comme le futur projet de loi sur la souveraineté du Québec).

L'avocat s'est quelque peu moqué ensuite de son vis-à-vis, M. Bertrand. « La demande de M. Bertrand heurte de plein fouet les privilèges de l'Assemblée nationale et aurait pour effet de suspendre l'application de plusieurs dispositions législatives (...) C'est comme si M. Bertrand disait que c'est lui qui dictera ce que doit faire l'Assemblée nationale, quels projets de loi elle doit adopter et dans quel sens... », a dit M. Bernard.

Son collègue, M. Réal Forest, a pris environ trois heures pour présenter une foule de causes en guise de jurisprudence et tâcher de démontrer que le judiciaire ne peut et ne doit s'ingérer dans les affaires politiques.

Il a cité, entre autres, la contestation du référendum en Angleterre sur l'entrée du pays dans le Marché commun européen, la contestation par le député Yves Gabias, au début des années 60, de son expulsion par ses pairs de l'Assemblée nationale pendant trois ans, ou le projet de loi fédéral sur le contrôle des armes à feu amené devant la cour par un citoyen qui se croyait lésé dans ses droits.

M. Forest a cité en plus des extraits d'experts constitutionnels comme Louis-Philippe Pigeon et le sénateur Gerald Beaudoin qui ont affirmé, dans diverses causes, que l'un des privilèges les plus fondamentaux de l'Assemblée nationale est son immunité dans ses actes parlementaires. L'avocat a soutenu, en rappelant encore M. Pigeon, qu'il est impossible de poursuivre l'Assemblée nationale parce que ça constitue une atteinte à ses privilèges. Or, en identifiant les intimés en les personnes du premier ministre Parizeau et du ministre de la Justice, Paul Bégin (en plus du directeur général des élections, Pierre F. Côté), M. Bertrand fait indirectement ce qu'il n'a pas le droit de faire directement, soit poursuivre l'Assemblée nationale, a dit Me Forest.

Dans une réplique de quelques minutes, M. Bertrand a dit qu'il ne suivra pas ses opposants sur leurs argumentations « parce qu'on ne se rejoindra jamais en raison d'arguments et de cas de jurisprudence qui ne sont pas du même ordre ». L'avocat de Québec a cité par exemple le cas de l'Angleterre qui, contrairement au Canada, est un pays unitaire où il n'y a pas de souverainetés partagées, comme dans la fédération canadienne, selon lui.

## Dans Gouverner le Québec

Bourassa défend  
l'enterrement  
du Rapport AllairePIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Après le rejet de l'entente du lac Meech, Robert Bourassa a choisi de ne pas négocier sur la base des conditions contenues dans le rapport Allaire, parce qu'il appréhendait le refus du Canada anglais et craignait de se retrouver face à la position de repli qu'était la tenue d'un référendum sur la souveraineté.

Dans son livre intitulé *Gouverner le Québec*, qui sera lancé demain à l'Université de Montréal, l'ancien premier ministre fait valoir que s'il avait agi autrement et qu'il avait mis à exécution sa menace de tenir un référendum, il aurait été jugé par l'histoire comme un irresponsable.

L'ouvrage est publié par la maison d'édition Fides, qui a organisé un pré-lancement où furent conviés une quinzaine de libraires, dont les confidences ont permis au *Devoir* de reconstituer les réflexions les plus importantes de l'auteur. Pendant plus d'une heure, au musée de Pointe-à-Callière, il a répondu aux questions des invités et levé le voile sur les chapitres les plus importants.

Ni autobiographie, ni mémoires, l'ouvrage reprend les quatre conférences-débats que M. Bourassa a prononcées les printemps dernier devant une trentaine de professeurs et d'étudiants au doctorat de l'Université de Montréal. Au cours de la première partie de ces rencontres, il faisait un exposé de son itinéraire, puis pendant l'heure suivante, il répondait aux questions des politologues, spécialistes en relations industrielles, criminologues et autres. Parmi eux, les constitutionnalistes Daniel Turp et Stéphane Dion. Cette narration de 25 ans d'activités politiques et de 15 ans d'exercice du pouvoir a été colligée par le professeur Édouard Cloutier.

Devant les libraires, l'ancien chef libéral a révélé que son ouvrage s'étend longuement sur les péripéties constitutionnelles, allant jusqu'à répliquer à Pierre Trudeau qui, dans ses mémoires, jugeait

sévèrement sa décision de rejeter en 1971 le projet d'entente constitutionnelle de Victoria. L'ancien premier ministre du Canada prétendait que si le Québec avait accepté Victoria, il n'y aurait pas eu de Meech, ni de Charlottetown. Bourassa lui répliqua qu'il n'y a rien de moins certain, considérant que le PQ avait recueilli près de 25 % des suffrages aux élections de 1970 et qu'il n'avait pas disparu pour autant.

Dans un chapitre consacré à la crise d'octobre 1970, l'auteur explique en détails les décisions qu'il a été amené à prendre, depuis l'enlèvement de James Richard Cross jusqu'à la mort de Pierre Laporte. Il évoque les difficultés de ses relations avec le gouvernement fédéral et passe en revue les moments les plus difficiles de l'exercice du pouvoir, dont l'emprisonnement des chefs syndicaux, la crise provoquée par l'adoption de la loi 22, l'échec de Meech, le référendum de Charlottetown, la défaite de 1976 et la crise d'Oka.

La question linguistique occupe une large place dans cet ouvrage, où il s'étonne du fait

que l'avant-projet de loi référendaire du gouvernement Parizeau ne fait aucune mention de l'importance du français. L'auteur raconte que pendant toutes ces années de pouvoir, son objectif le plus fondamental a été d'assurer aux Québécois la sécurité culturelle dans un État français. Il y soutient même que l'idée de consolider l'établissement du Québec comme État français a toujours été la base de son nationalisme.

Interrogé par les libraires sur l'entente tripartite intervenue entre le PQ, le Bloc et l'ADQ, M. Bourassa l'a qualifiée d'inacceptable, en ce que le niveau d'intégration politique ne correspond pas au niveau d'intégration économique, qui prévoit les quatre étapes essentielles: le libre-échange, l'union douanière, le marché commun et l'union monétaire.

Quand on lui a demandé s'il allait tenter un retour en politique, l'ancien premier ministre s'est esclaffé.



Robert Bourassa

Festibère populaire 8, 9 et 10 septembre 1995  
Festibère commercial 11 et 12 septembre 1995

# Festibère de Chambly

Sous la présidence d'honneur de Monsieur  
**Robert Charlebois.**

Coût d'entrée: 6\$ taxes incluses

Au lieu historique national du  
**Fort-Chambly**  
Chambly Québec

Heures d'ouverture:  
vendredi 8 et samedi 9 septembre: 11h à 19h30  
dimanche 10 septembre: 11h à 18h • lundi 11 et  
mardi 12 septembre: 11h à 17h • (514) 658-1200

LE DEVOIR



LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

Bijouterie  
**GAMBARD**

Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

Le mémoire de la société d'État en vue de la Table de consultation sur l'énergie

## Hydro-Québec souhaite échapper au BAPE

Elle ne veut répondre de ses projets que devant la Régie de l'électricité et du gaz

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Hydro-Québec demande au gouvernement de l'exempter de l'obligation légale de justifier ses projets devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), ce qui en ferait la seule entreprise québécoise bénéficiant d'un tel privilège.

Cette recommandation apparaît dans le mémoire de la société d'État, qui sera déposé dans la vieille capitale devant la Table de consultation sur l'énergie lors de la conclusion de ses travaux. Hydro-Québec préférerait, selon son mémoire, ne devoir justifier ses projets que devant la Régie de l'électricité et du gaz, dont elle recommande la création. Par contre, il n'est pas évident que cette régie, qui serait décisionnelle en matière de justification des projets et de tarification mais

consultative pour la planification énergétique, aurait le mandat, les outils et la capacité de remplacer le BAPE pour ce qui est de la justification environnementale des projets.

En effet, le mémoire de la société d'État propose plutôt «d'exclure de la juridiction de cet organisme [la régie] toute activité qui n'a pas pour objet la satisfaction des besoins énergétiques des Québécois», ce qui limiterait radicalement le cadre des ses examens, de son expertise et de sa vision à l'approche classique.

La logique environnementale contemporaine exige que tous les promoteurs, privés et publics, démontrent la nécessité de leurs projets avant que les citoyens et les organismes publics ne s'attardent à en atténuer les effets. Mais les promoteurs et les ministres à vocation économique se sont insurgés à plusieurs reprises dans le pas-

sé contre l'obligation de justifier chaque projet, qui est inscrite dans la Loi de l'environnement: ils voudraient plutôt discuter uniquement de l'atténuation de leurs projets, leur laissant ainsi qu'à leurs experts le soin de décider de la pertinence des projets. La logique de la justification environnementale postule qu'il faut identifier dans une optique de développement durable tout projet ayant des impacts environnementaux s'il n'est pas essentiel ou si on peut atteindre ses objectifs d'une manière moins dommageable.

Hydro-Québec propose d'autre part que la régie ou la commission de l'électricité et du gaz «contribue» à améliorer la santé financière de ses administrés et même à «appuyer le développement commercial» des distributeurs d'énergie, deux priorités qui pourraient justifier une exploitation douteuse des ressources naturelles au profit d'une logique de santé financière.

Hydro-Québec propose au gouvernement de maintenir son monopole sur l'achat et la distribution de l'électricité et d'éviter à tout prix sa municipalisation, ce qui ne pourrait, à son avis, qu'engendrer iniquités sociales et instabilité dans le réseau provincial. Par contre, Hydro se dit prêt à acheter de plus en plus d'électricité du secteur privé, ce qu'elle fait depuis quelques années mais avec un succès mitigé, compte tenu des passe-droits dont ce secteur a bénéficié pour finalement artificialiser davantage les cours d'eau du Québec habité.

Hydro-Québec demande enfin à Québec de mettre fin aux privilèges dont jouit le gaz naturel en matière de développement de marché. Hydro ne veut pas être le seul distributeur obligé de financer la réduction de sa demande, un fardeau qu'il faudrait, à son avis, répartir entre tous les consommateurs d'énergie et pas seulement ses clients.

EN BREF

### LA NAVETTE ENDEAVOUR PRÊTE À FAIRE FEU

Cap Canaveral (AFP) — La NASA a déclenché hier le compte à rebours en prévision du lancement, jeudi prochain, de la navette spatiale *Endeavour* dont la mission a été retardée de près d'un mois par des problèmes de joints sur ses moteurs d'appoint. Le lancement est prévu à Cap Canaveral (Floride) à 11H04 locales (15H04 GMT), avec une fenêtre de tir de deux heures et demie. Au cours d'une mission de 11 jours, cinq astronautes doivent déployer puis récupérer deux satellites et effectuer une sortie de six heures dans l'espace afin d'évaluer les techniques d'assemblage de la future station spatiale internationale. L'agence spatiale américaine a remplacé la semaine dernière l'isolation thermique entourant des joints sur les fusées d'appoint de la navette. En 1986, la fuite d'un joint avait provoqué l'explosion de la navette Challenger peu après son décollage, tuant les sept astronautes qui se trouvaient à son bord.

### UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE COULE À PIC

Inverness, Écosse (Reuter) — La première centrale électrique utilisant la puissance des vagues et lancée à grand renfort de publicité il y a à peine un mois a sombré hier au large des côtes écossaises. Cet énorme générateur jaune de presque 20 mètres de long et 8000 tonnes, baptisé *Osprey* par les concepteurs d'Applied Research and Technology (ART), a disparu en mer après avoir subi des avaries, notamment sur les citernes de ballast, à cause des tempêtes. «Il est hors de vue», a déclaré à Reuter un porte-parole de la compagnie ART, qui ne connaît pas les causes de l'échec. Cette centrale expérimentale avait été installée au large de Donreay, dans le nord de l'Écosse, et devait commencer à fournir de l'électricité vers l'automne. Le projet avait coûté 3,5 millions de livres (5,6 millions de dollars), dont une partie avait été financée par l'Union européenne. L'ART a déclaré vouloir construire un second *Osprey* dès maintenant.

### FESTIN CANIN POUR UN ALLIGATOR

Pensacola, Floride (Reuter) — Un alligator mesurant quatre mètres de long et pesant 225 kilos avait un goût trop prononcé pour les chiens. Émus par la mystérieuse disparition en série de leurs chiens dans un marais, des chasseurs de Floride ont équipé un chien d'un collier muni d'un système de détection électronique. C'est en repérant des signaux en provenance de l'estomac du crocodile que le coupable a été démasqué. Il était temps, on estime qu'il avait dévoré une bonne dizaine de chiens de chasse. L'alligator, qui avait une trentaine d'années, a été abattu et sa peau vendue à un tanneur.

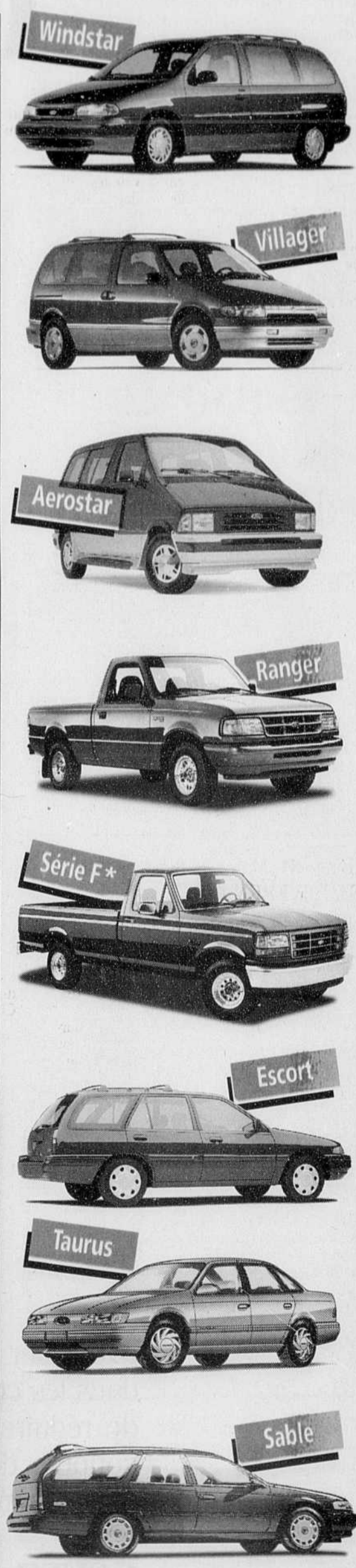
### RECORD MONDIAL DE FÉCONDITÉ POUR UN PANDA

Pékin (Reuter) — DongDong, un panda géant vivant en captivité, a eu son sixième bébé en cinq ans, un record mondial pour une espèce réputée pour sa difficulté à se reproduire. Le petit panda est né le mois dernier au centre de recherche sur les pandas de Wolong, dans le sud-est de la Chine, rapportait hier l'agence de presse Chine nouvelle. Des cinq petits pandas précédents, trois sont encore en vie.

Qu'attendez-vous?

# 4,9%

de taux de crédit jusqu'à 48 mois\*



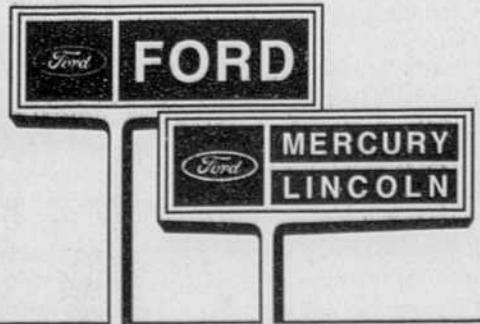
# C'est le temps ou jamais!

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

## Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

**ENCORE PLUS POUR VOUS!**

\*L'offre de taux de crédit s'applique aux modèles Aerostar, Villager, Windstar, Ranger, Série F (\*à l'exception des cabines allongées et moteurs diesel), Escort, Taurus et Sable. Cette offre s'applique aux modèles neufs 1995 et d'années antérieures en stock chez les concessionnaires. Les quantités sont limitées. Le terme maximal du prêt est de 48 mois sur approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



# M. ROCHON, NE NOUS FAITES PAS UN COUP DE COCHON.



Monsieur le ministre Rochon, les jeunes médecins reconnaissent qu'il faut couper dans les coûts de santé. Ceux qui négocient en ce moment à notre place ont refusé de réduire le salaire de tous les médecins de 2 à 4%... Ils proposent plutôt une coupure de 30%, uniquement aux frais des jeunes, pour protéger leurs acquis... Est-ce bien ce que vous entendez par « juste et équitable » ?

**SOYEZ JUSTE ET ÉQUITABLE, MÊME ENVERS LES JEUNES !**



Fédération des Médecins Résidents du Québec

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

L'UNESCO LANCE UN APPEL  
POUR DUBROVNIK

Paris (Reuter) — Le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, a adressé hier une mise en garde contre toute attaque sur Dubrovnik, en Croatie, dont la vieille ville est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. «Des menaces continuent de peser sur les environs de Dubrovnik et sur la vieille ville (...) Je lance un appel à tous pour que cessent les menaces à l'encontre d'une cité qui est le bien de l'humanité toute entière», a-t-il dit. Dans sa déclaration rendue publique par l'UNESCO, Federico Mayor rappelle que la vieille ville de Dubrovnik est «placée sous la protection de la convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé», signée à la Haye en 1954. «Les violations des dispositions de la convention de la Haye sont considérées comme des crimes de guerre et relèvent désormais de la compétence du tribunal international chargé de poursuivre les personnes responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991», ajoute-t-il.

MURUROA: LES HÉLICOPTÈRES  
JOUENT À CACHE-CACHE

(Reuter) — Une étrange partie de cache-cache s'est déroulée hier au large de l'atoll de Mururoa entre un hélicoptère affrété par Greenpeace et un hélicoptère militaire français. Pendant près d'une heure, l'appareil militaire a «pisté» le petit hélicoptère rouge de l'organisation écologiste venue protester, à la tête d'une «flottille de la paix», contre la reprise imminente des essais nucléaires français dans le Pacifique Sud. L'appareil de Greenpeace s'était envolé dans la matinée du pont du bateau *MV Greenpeace* pour, apparemment, filmer de près l'arrivée de la flottille antinucléaire autour de laquelle rodent deux frégates de la «Royale». A un moment donné, l'hélicoptère rouge a paru prendre la direction de Mururoa, distante de 24 milles environ. Mais les responsables de Greenpeace à bord de leur navire-amiral, le *Rainbow Warrior II*, ont assuré ne pas croire que l'appareil ait pénétré à l'intérieur de la zone d'exclusion des 12 milles décrétée par la France autour de l'atoll. A un autre moment, les deux hélicoptères ont volé à 100 mètres l'un de l'autre lorsque celui des écologistes a effectué un passage à basse altitude au-dessus du *Rainbow Warrior II*, à la grande joie de son équipage.

## 16 ISLAMISTES ARRÊTÉS

Le Caire (Reuter) — Les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté 16 membres présumés d'une nouvelle organisation intégriste musulmane dans le nord de l'Égypte, rapporte hier le quotidien égyptien *al-Ahram*. L'organisation, basée à Simbalaouine dans le nord du pays, est liée au Gama al Islamiya (Groupe islamique), en lutte depuis 1992 pour renverser le gouvernement du Caire, ajoute le journal, qui cite des sources proches des services de sécurité. Parmi les personnes arrêtées figure le chef du groupe, Osman Aouad Hegazy, collaborateur du leader du Gama Islamiya Talaat Yassin Hammam qui a été abattu par la police l'an dernier. Hegazy cherchait à associer son organisation à la branche militaire du Gama al Islamiya, dans le foyer de cette organisation à Minya dans le sud de l'Égypte. Dix membres du groupe restent en fuite, précise *al-Ahram*.

## BOMBE DÉSAMORCÉE À ISTANBUL

Istanbul (AFP) — Une troisième bombe à retardement a été désamorcée hier après avoir été découverte dans le garage d'un centre commercial et de loisirs, Galleria, sur la rive européenne d'Istanbul, a rapporté l'agence Anatolie. Deux bombes à retardement avaient été découvertes puis désamorcées à quelques heures d'intervalle hier matin au même endroit, un des plus grands centres commerciaux d'Istanbul. La troisième bombe a été découverte par les agents de sécurité de Galleria qui ont poursuivi leur fouille. La bombe avait été programmée, comme les deux premières, pour exploser vers midi, mais elle n'a pas pu exploser en raison d'une panne technique, selon l'agence qui cite des sources policières. Un bidon contenant un litre d'essence avait été placé près de la bombe afin d'augmenter les dégâts de l'explosion, selon les mêmes sources. Dimanche soir, un Turc et une Jordanienne avaient été tués et une quarantaine de personnes, dont six Ukrainiens, avaient été blessées dans l'explosion de trois bombes sur la rive européenne d'Istanbul.

## WALESA DÉNONCE L'AVORTEMENT

Varsovie (AFP) — Le président polonais Lech Walesa a dénoncé l'avortement en prônant les valeurs familiales, dans un message à la Conférence mondiale des femmes à Pékin, rendu public hier par la présidence. «Considérer l'avortement comme une méthode de planning familial, c'est bafouer la dignité humaine de la femme, nuire à sa santé physique et mutiler son psychisme», estime le chef de l'État polonais. Selon lui, l'IVG ne peut résoudre les problèmes démographiques ou sociaux, car «ce n'est pas la croissance démographique mais une mauvaise gestion économique qui est la source de la pauvreté». «Aucune autre institution ne peut remplacer la famille ni la femme dans son rôle d'épouse et de mère. Je le dis non seulement en tant que président de la république et prix Nobel de la Paix, mais surtout en tant que mari et père d'une famille nombreuse», affirme M. Walesa qui est père de huit enfants.

## ARISTIDE PRÔNE LA JUSTICE

Port-au-Prince (AFP) — Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a réclamé hier davantage de justice face aux crimes du régime militaire déchu. Le chef de l'État a tenu ces propos devant une nouvelle promotion de 350 policiers civils, qui ont prêté serment. Formés par des instructeurs américains, canadiens et français pendant quatre mois, la promotion a été baptisée «Jean-Marie Vincent», du nom d'un prêtre proche du président Aristide, abattu par des hommes armés le 28 août 1994. M. Aristide a déploré «qu'un an après ce crime révoltant» les coupables n'aient pas été arrêtés. «Il est douloureux et même révoltant que le chef de l'État constate que la même corruption et la même lâcheté perdurent au sein de la justice». Selon lui, la justice «est la première et la plus importante revendication du peuple haïtien». «Obéissez à votre chef s'il vous demande de respecter la loi mais s'il vous envoie la violer, désobéissez-lui», a déclaré le chef de l'État.

Plusieurs milliers de disparus  
de Srebrenica sont retrouvésL'ONU réclame toujours l'accès à un terrain où plus  
de 2000 Bosniaques auraient été massacrés

Genève (AFP) — Plusieurs milliers de quelque 11 000 disparus de Srebrenica, enclave musulmane de Bosnie orientale prise par les Serbes en juillet, sont en fait parvenus à gagner le territoire sous contrôle bosniaque avant d'être «placés» sans possibilité de contacter leur famille, a déclaré hier la Croix-Rouge, citant les autorités de Sarajevo.

«Plusieurs milliers» de ces disparus, surtout des hommes, ont été «placés quelque part sans possibilité de contacter immédiatement leurs familles», a précisé à l'AFP un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les autorités bosniaques avaient accepté de donner au CICR l'identité de ces personnes, mais ces listes n'ont pas encore été reçues, a-t-il ajouté.

Ces hommes ayant réussi à s'enfuir de Srebrenica auraient en fait été réincorporés dans l'armée bosniaque, selon une précision également attribuée au gouvernement bosniaque et figurant par ailleurs dans un bulletin du CICR.

Le porte-parole a encore ajouté que sur la liste de quelque 11 000 disparus que le CICR avait établie dans les jours suivant la prise de Srebrenica à partir de témoignages de Musulmans réfugiés dans la région de Tuzla, il était possible que certains noms y figurent deux fois en raison de la panique ambiante.

Cette liste est en cours de vérification à Zagreb où le travail est centralisé, a encore dit le porte-parole. Ce n'est qu'une fois que la liste aura été révisée que le CICR pourra obtenir des éclaircissements et informer le cas échéant les familles, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'ONU a demandé par divers canaux, sans résultats à ce jour, à inspecter Srebrenica, où 2000 à 2700 personnes auraient été massacrées selon les États-Unis.

L'ancien rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en ex-Yougoslavie, M. Tadeusz Mazowiecki, avait demandé à se rendre à Srebrenica quelques jours avant sa démission le 27 juillet, a déclaré hier à l'AFP à Genève un responsable du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, qui a demandé l'anonymat.

En outre, des demandes similaires ont été faites par Yasushi Akashi, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, ainsi que par un représentant spécial du Haut commissariat aux droits de l'homme, en liaison avec M. Akashi, a ajouté ce responsable.

Toutes ces demandes, a-t-il précisé, ont été adressées aux autorités serbes de Pale, la «capitale» des Serbes bosniaques, dont l'autorisation est indispensable pour aller sur place.

Dans son ultime rapport, un document officiel de l'ONU publié le 23 août, M. Mazowiecki déclarait qu'il y

avait eu des exécutions sommaires d'individus et de petits groupes de Musulmans, commises par les Serbes de Bosnie après la chute de Srebrenica.

Quant à des exécutions massives, les indices disponibles conduisaient selon M. Mazowiecki «à la conclusion effrayante que celles-ci ont pu se produire». Toutefois, ajoutait-il, de plus amples conclusions ne seraient pas possibles «sans avoir accès au territoire sous le contrôle des autorités serbes bosniaques de facto».

Les États-Unis avaient présenté le 10 août au Conseil de sécurité de l'ONU à New York des photographies aériennes et un témoignage de rescapé tendant à établir que des massacres à grande échelle avaient eu lieu à Srebrenica.

L'une des photos montrait un terrain de football où auraient été rassemblées 600 personnes environ et une autre montrait une surface de terre fraîchement remuée, correspondant selon les États-Unis à une fosse commune.

L'actuel responsable serbe de Srebrenica, Miroslav Deronjic, recevant des journalistes le 23 août dernier, avait invité la communauté internationale à venir enquêter sur place pour répondre à ces accusations. Les journalistes avaient pu voir un terrain de football correspondant apparemment à celui des photos américaines et où une tranchée était creusée pour un câble téléphonique.

ALGÉRIE

L'opposition  
refuse de  
participer  
aux élections  
présidentielles

Alger (AFP) — L'opposition algérienne, alliée aux islamistes, a confirmé, hier, qu'elle ne participerait pas au scrutin présidentiel, une décision qui hypothèque largement la crédibilité de cette élection, décidée par le président Liamine Zeroul.

Les huit formations signataires en janvier à Rome d'un «contrat national», ont dénoncé hier la tenue d'une élection qui va, selon eux, «plébisciter le régime actuel» et «prolonger la crise».

Ces partis continuent à réclamer une «solution politique globale» avant l'organisation d'un scrutin, et lancé, dans un communiqué, un appel au boycott du processus électoral devant conduire au premier tour, fixé au 6 novembre.

Les «Partis de Rome» — dont le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), le Front des Forces socialistes (FFS) et le Front islamique du Salut (FIS-dissous) — ont demandé à leurs sympathisants de refuser d'accorder leur signature aux candidats à la présidence.

Ces derniers doivent obtenir 75 000 signatures dans 25 des 48 préfectures avant le 2 octobre pour pouvoir se présenter.

Les «partis de Rome» ont aussi averti que les instances internationales acceptant de superviser ce scrutin seraient coupables de «complicité avec le régime». L'Algérie a demandé à l'ONU, l'OUA et la Ligue arabe l'envoi d'observateurs pour ce scrutin, dont le premier tour est fixé au 6 novembre.

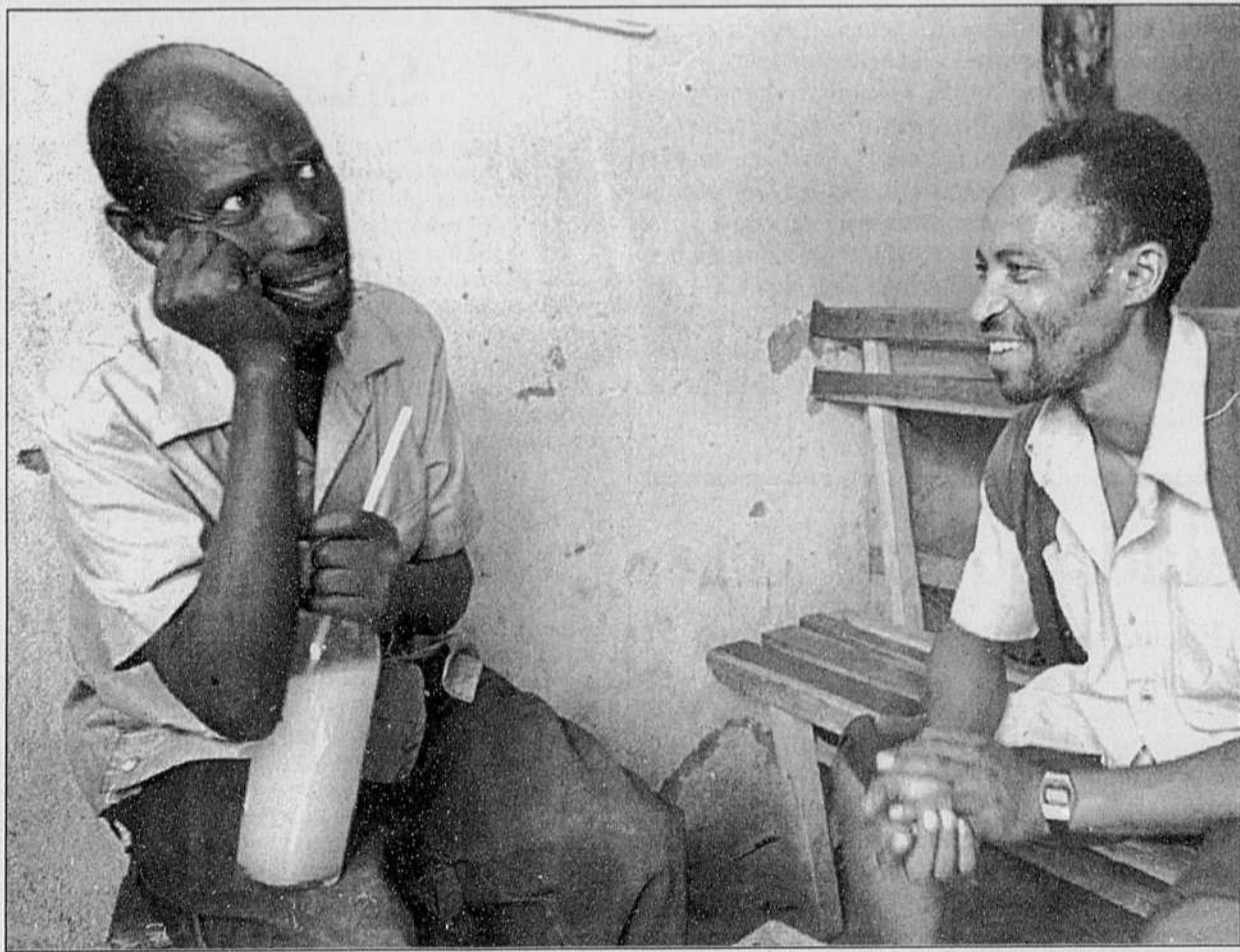
Le scrutin pourrait «constituer un facteur susceptible d'aggraver la crise et de plonger le pays dans plus de blocage, d'effusion de sang et de détérioration de la situation», affirment les «partis de Rome».

Cette décision va priver l'élection d'une partie de sa crédibilité, en raison de l'importance des partis absents.

Les «trois Fronts» — FIS, FLN et FFS — avaient recueilli 78,51% des suffrages au premier tour du scrutin législatif de décembre 1991, avec toutefois un taux d'abstention de 41%.

Le scrutin avait été annulé, alors que le FIS s'appretait à remporter la majorité absolue des sièges à l'Assemblée, ouvrant la voie à des affrontements à grande échelle entre islamistes armés et forces de sécurité, qui ont fait depuis au moins 30 000 morts.

Pour le moment, seul un candidat «d'envergure» a annoncé sa candidature. L'ancien premier ministre Rheda Malek a indiqué qu'il avait pour objectif principal de «combattre le terrorisme par tous les moyens».



Antoine Bazik s'est désaltéré hier en compagnie d'un ami après être revenu dans son village de Munuyeye, non loin de Kigali au Rwanda.

RWANDA

## Twagiramungu est limogé

Kigali (AFP) — Le premier ministre rwandais Faustin Twagiramungu a été démis de ses fonctions sur une initiative du président de la république approuvée par le parlement, a affirmé hier soir le directeur de cabinet de la présidence, Emmanuel Gasana.

Le ministre de l'Information, Jean-Baptiste Nkuyiyigoma, membre du même parti que le premier ministre — le Mouvement démocratique républicain (MDR) — avait auparavant indiqué que M. Twagiramungu avait démissionné, en critiquant dans sa lettre de démission la politique du gouvernement. M. Twagiramungu n'avait pu être contacté hier soir.

Selon le directeur de cabinet du président, interrogé par l'AFP, le président de la république Pasteur Bizimungu, membre du Front patriotique rwandais (FPR), a estimé que M. Twagiramungu n'assumait pas correctement sa fonction. Il lui a notamment reproché, dans un discours devant le parlement, de ne pas assurer «la coordination des ministères» et de tenir des propos «pas conformes à ceux tenus par les autres membres du gouvernement».

M. Bizimungu a par conséquent proposé au parle-

ment que le premier ministre soit limogé.

Sur 61 membres de l'Assemblée (au sein de laquelle le MDR a 13 membres), 55 ont voté «pour l'initiative du président» et 6 se sont abstenus. Selon M. Gasana, ce n'est qu'à la suite de cette décision que M. Twagiramungu a écrit sa lettre de démission.

Selon l'ambassadeur du Rwanda en Belgique Denis Polisi, le ministre de l'Intérieur Seth Sendashonga et celui de la Justice Alphonse-Marie Nkubito, ont également été révoqués.

M. Sendashonga est Hutu mais membre du FPR. M. Nkubito, qui est également hutu, n'appartient à aucun parti.

En vertu des accords de paix d'Arusha, qui avaient été signés en août 1993, le premier ministre doit être issu des rangs du MDR, parti en proie à des luttes d'influence.

Selon M. Nkuyiyigoma, M. Twagiramungu, Hutu modéré, a notamment reproché au gouvernement, dominé par les anciens rebelles tutsis du FPR, de ne pas respecter le partage du pouvoir tel que prévu par les accords d'Arusha.

Après la tentative d'attentat contre le TGV

## Paris renforce les mesures de sécurité

Paris (Reuter) — Le gouvernement français a décidé hier de renforcer les mesures de sécurité en France à la suite de la découverte, samedi sur une voie du TGV Lyon-Paris, d'une bombe qui présente des similitudes avec celles qui ont explosé les 25 juillet et 17 août à Paris.

Le premier ministre Alain Juppé a reçu dans l'après-midi à Matignon les ministres de la Justice et de l'Intérieur, Jacques Toubon et Jean-Louis Debré, pour faire le point sur les enquêtes et «a donné des instructions pour confirmer les dispositifs de sécurité qui ont été mis en place et les renforcer».

De source proche de l'enquête, on confirme que la bombe découverte sur la voie du TGV, et dont le système de mise à feu n'a pas fonctionné, était d'une facture similaire à celle utilisée au coin de la place de l'Étoile et de l'avenue de Friedland le 17 août. Elle contenait de la poudre et de la mitraille dont 300 clous de charpentier.

De même source, on dit s'attendre à de nouvelles tentatives d'attentats.

Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X après la tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris. Ce nouveau dossier a été confié au juge antiterroriste Laurence Le Vert, déjà chargée de l'attentat du 17 août.

Pour les enquêteurs français, la piste Abdelkrim Deneche, du nom de l'islamiste algérien arrêté il y a une semaine en Suède, reste prometteuse.

Le ministère de la Justice a transmis hier au Quai d'Orsay une demande d'extradition le concernant. Cette demande doit maintenant être transmise au gouvernement suédois.

On a précisé de source proche du ministère que cette demande s'inscrivait «dans le fil de la commission rogatoire internationale» déjà délivrée par les enquêteurs français mais qu'elle avait «une assise beaucoup plus large et prenait en

compte l'ensemble des éléments du dossier».

La France espère ainsi se donner les moyens de vaincre les réticences des autorités suédoises, pour lesquelles l'implication du suspect reste à prouver.

La demande d'extradition concerne l'attentat du RER et pas celui du 17 août ni le meurtre de l'imam Abdelbaki Sahraoui à Paris le 11 juillet.

Le procureur général suédois a précisé hier qu'Abdelkrim Deneche n'était pas soupçonné d'être impliqué dans le meurtre de Cheikh Sahraoui, contrairement à ce qui avait été avancé quelques heures auparavant, mais que l'enquête se poursuivait sur son rôle éventuel dans l'attentat du RER.

Cheikh Sahraoui a été abattu par deux inconnus dans sa mosquée de la rue Myrha, dans le XVIIIe arrondissement, après avoir été menacé par des membres du Groupe islamique armé (GIA).

La Suède garde Abdelkrim Deneche en détention en application d'une loi spéciale sur les étrangers, dite loi antiterroriste.

Il a été interpellé dans la nuit du 20 au 21 août dans la banlieue de Stockholm, à la demande du juge Jean-François Ricard qui enquête sur l'explosion du 25 juillet dans une rame du RER à la station Saint-Michel (7 morts, 86 blessés).

En attendant de mettre la main sur Abdelkrim Deneche, la police française recherche notamment un autre suspect, surnommé Abdallah «Krounfil» («clou de girofle» en arabe) mais dont le véritable nom serait, selon *Le Monde* d'hier après-midi, Yahia Rihane.

Le journal algérien *El Watan* avait déjà déclaré mercredi que les services français s'intéressaient à cet homme et qu'ils recherchaient un autre suspect, nommé Brahim Bourouba.

## É D I T O R I A L

## Ficher, sonder, poireauter

Gilles Lesage

Les périodes de réchauffement ne cessent de se multiplier de part et d'autre de la barricade référendaire. Durant toute la fin de semaine, péquistes et bloquistes d'un côté, fédéralistes de l'autre, se sont mobilisés à qui mieux mieux, célébrant les vertus de leur cause, dénigrant celle de l'adversaire. Et ça continue cette semaine avec les caucus, péquiste et libéral, en vue de la rentrée imminente de l'Assemblée nationale.

**A** en juger par ces préliminaires furibonds, dénonciations virulentes et coups fourrés seront au menu quotidien. La peur et la manipulation appréhendées par le camp du OUI ont leur contrepartie dans la dramatisation apocalyptique des effets dévastateurs d'un deuxième NON en 15 ans, si court soit-il. Mis bout à bout, divers incidents des derniers jours laissent entrevoir une escalade dangereuse.

Samedi, *Le Devoir* nous révèle que les souverainistes sont «fichés», que le Conseil pour l'unité canadienne a fait un minutieux inventaire des forces en présence dans les 125 comtés du Québec. MM. Parizeau et Chrétien se moquent de cet exercice — on a dû apprendre que je veux l'indépendance, raille le premier; on a dû inscrire que je suis libéral et fédéraliste, ironise le second — qui n'en soulève pas moins une grave question. S'il s'agit d'un simple pointage comme tous les partis en font, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Si, par contre, on fait des incursions dans la vie privée des présumés séparatistes, il y a de quoi s'insurger de ces indiscretions malodorantes. Même entre adversaires acharnés, la décence a des limites à ne pas franchir.

Elles le seront pourtant, faut-il craindre. Pour la raison bien simple que les deux camps ne sont pas nez à nez, mais au coude à coude tragique, à égalité dans un duel épique dont aucun ne sortira grand vainqueur. C'est ainsi du moins, à quelques décimales et variantes secondaires près, qu'il faut interpréter les tendances lourdes des sondages. L'entente tripartite de juin, qui prévoit une offre de partenariat économique et politique avec le Canada, a fait grimper quelque peu la cause souverainiste. Mais ces nouveaux appuis restent mous. Et les indécis, comme il se doit, feront pencher la balance.

Les chefs souverainistes, surtout M. Bouchard, inspirent plus confiance que les fédéralistes. Mais ceux-ci sont instamment priés, voire suppliés, de présenter des offres constitutionnelles crédibles. Qui auraient pour effet, peut-on présumer, de ramener les tièdes et les inquiets de l'avenir. M. Johnson a probablement été sensible à cette exigence impérative, quand il a entrouvert timidement une porte, il y a une dizaine de jours, que M. Chrétien s'est empressé de refermer péremptoirement.

Le héraut de M. Trudeau a-t-il raison de le prendre ainsi, de si haut? On verra bien au cours des deux mois qui viennent. Ce serait terrible que le *statu quo* affiche ainsi sa force d'inertie, et qu'elle soit victorieuse.

## Vers un désastre

en toute  
connaissance  
de cause?

Pour l'heure, les deux camps affichent le plus grand optimisme, c'est obligé. Mais il y a des signes avant-coureurs qu'il faut prendre au sérieux, des sonnettes d'alarme à ne pas négliger. Parmi d'autres, le sociologue Pierre Drouilly, sympathique à la cause souverainiste, a donné l'alerte en avril dernier. Avec trois autres collègues, il vient de récidiver dans un texte que *Le Devoir* a publié hier.

En trois temps, ce document fait état de trois obstacles sérieux: la fausse indécision d'indécis qui n'en sont point, l'érosion et le tassement du vote souverainiste et, surtout, le manque de temps, pour renverser la tendance et éviter un second échec terrible.

Les uns après les autres, le ministre Landry en tête, les péquistes rejettent cette analyse, refusent de poireauter, se disent gagnants. Sinon, ce sera la catastrophe, admettent certains, et les Québécois l'auront voulue en toute connaissance de cause.

Foin de l'attentisme, le bolide est en marche. Comme si le pire était préférable à un sursis. Ce qui a été promis et conclu est-il à ce point inébranlable? En quoi la brigade légère du printemps s'est-elle métamorphosée en brigade lourde? Il y a de la magie là-dedans.



Q: QUI SE CACHE DERRIÈRE  
CE NEZ DE CLOWN?  
R: UN CLOWN.

## Splendeurs et misères du bac

**I**l y a deux semaines, le *Nouvel Observateur* proposait un jeu à ses lecteurs. En répondant à de nombreuses questions, couvrant diverses disciplines, on était supposé pouvoir déterminer si on aurait ou non été reçu au baccalauréat.

Il faut dire que le moment était particulièrement propice à un tel exercice puisque les questions étaient inspirées des épreuves subies en juin 1995 par les candidats. Or, 75 % d'entre eux ont été reçus au bac cette année, dans l'une ou l'autre des trois nouvelles filières que cette épreuve comporte à présent (section littéraire, section scientifique et section sciences économiques et sociales). Un tel taux de succès constituant un record, il se trouve de vilaines langues pour mettre en doute le sérieux de la correction. Et voilà lancé le débat sur le «niveau»: monte-t-il ou baisse-t-il? Le bac que passe aujourd'hui la génération qui place bien haut dans son échelle de valeurs Coluche et Renaud a-t-il ou non autant de valeur que celui de leurs parents, qui appartiennent à une époque où seulement 10 % d'une classe d'âge recevait le prestigieux diplôme? La question est ici à peine débattue et elle le sera encore. Mais le moins qu'on puisse dire, à n'en juger que par les questions posées, c'est que les intentions des programmes qu'elles dévoilent sont décidément ambitieuses. Mais je vous en laisse juge, en ne retenant pour les besoins de la cause que quelques-unes des épreuves.

Le sujet de la dissertation de philosophie: «Une passion sans illusion est-elle possible?» En histoire, on demandait de faire un tableau du monde en 1973. En géographie, de traiter de l'organisation de l'espace aux États-Unis. En français, il s'agissait de commenter un mot de Valéry: «Une œuvre d'art devrait toujours nous apprendre que nous n'avions pas vu ce que nous avons vu.» L'épreuve de lettres, enfin, demandait carrément de traiter de *Hamlet* dans l'œuvre de Shakespeare.

Tranchons-en tout de suite: un test comme celui du *Nouvel Observa-*



NORMAND  
BAILLARGEON

teur est toujours un peu cuistre. On peut fort bien pouvoir citer Racine dans le texte et être inculte sur bien d'autres plans; on peut très bien être cultivé et demeurer un parfait crétin; on peut très bien être un inculte considérable et avoir un jugement qu'envierait un autre qui se croit très intelligent — qu'il *envierait*, car comme disait Oncle Brassens: «Pour reconnaître que l'on n'est pas intelligent, il faudrait l'être.» C'est qu'une épreuve comme le bac est également toujours un peu cuistre et il me semble que c'est même tout particulièrement vrai dans les disciplines autres que scientifiques. Car si on peut cerner avec une précision respectable le savoir qu'il faut maîtriser pour dire combien de solutions admet l'équation  $x + x = \sin x + \cos x$ , si on peut légitimement évaluer la maîtrise de ce savoir, il s'en faut de beaucoup qu'on puisse arriver à la même précision avec les sujets des épreuves de philosophie ou de français, par exemple.

Mais par delà tout cela, par delà même les spécificités de ces «deux cultures» dont parlait Snow, les sujets du bac nous donnent de précieux indices sur le contenu des programmes qu'il sanctionne. On cerne alors le principal mérite du bac français, malgré tout le mal qu'en disent certains — avec raison parfois, car il conduit à des mises en capsule du savoir: on ne peut contempler sans sourire ces trop nombreux ouvrages destinés à aider le candidat que proposent ici les éditeurs et qui ont des titres souvent loufoques comme *La Philosophie en 300 citations*.

Le bac consiste en des épreuves qui «portent sur les programmes officiels applicables en classe termina-

le», comme le précise le Règlement qui le régit. C'est une épreuve qui témoigne d'un enseignement d'une part et d'une évaluation qui tend en droit à l'objectivité d'autre part. La question posée en philosophie n'a peut-être pas beaucoup de sens en soi, on peut en discuter longuement; mais elle en prend un quand on la rapporte à un programme, lequel spécifie des contenus d'enseignement qui permettent de l'aborder par différents biais. Les étudiants ont, obligatoirement, étudié *Le Banquet* de Platon, les *Passions de l'âme* de Descartes. Ils ont lu les *Fondements de la métaphysique des mœurs* de Kant, fréquenté Nietzsche, Hegel et Freud.

Cela dit, bien sûr, il se peut que pour traiter de la question posée les candidats alignent des citations apprises par cœur dans *La Philosophie en 300 citations*; ou qu'ils récitent par cœur les notes de cours. Les cours peuvent d'ailleurs avoir été franchement mauvais. Mais le programme ne peut garantir à lui seul la qualité de l'enseignement, pas plus qu'un enseignement de qualité ne peut garantir l'intelligence de sa réception. Mais, au moins, il constitue un point de départ qui nous fait trop souvent défaut et qui débouche sur la possibilité d'épreuves sérieuses. C'est déjà beaucoup.

En attendant, vous avez vu les résultats qu'on obtient chez nous lors de l'examen de français écrit pour l'admission à l'université, examen que les candidats peuvent d'ailleurs passer avec une grammaire et un dictionnaire?

Imaginez qu'on y ajoute une épreuve de culture générale. Mais! alors là, de culture très, très générale! Du genre: qu'est-ce qu'un protestant? Qui a écrit *Hamlet*? C'était quand le Moyen-Âge? Est-ce parce qu'il était sourd que Mozart a cessé de peindre à 35 ans? Nommez deux poètes québécois, à part Céline Dion. La Révolution tranquille, c'était quand, à peu près? Et où, à peu près? Quel résultat obtiendrions-nous avec une cinquantaine de questions semblables? Je ne me risque pas à une prédiction, mais il est assez triste que la question puisse se poser.

## Viser l'emploi, atteindre quoi? (2)

Jean-Robert Sansfaçon

**U**n document de travail préparé par le ministère de l'Emploi de Louise Harel propose au gouvernement et aux partenaires sociaux, employeurs et syndicats, de mettre en place un vaste programme de réaménagement du temps de travail dans le but de libérer des heures de travail au profit de nouveaux emplois. Inspiré de théories développées par la gauche européenne, le document tient pour acquis que l'économie ne crée plus d'emplois, même en période de croissance, et qu'il faut se résoudre à partager le travail. Mais, faute de pouvoir adhérer d'emblée à cette thèse controversée qui appelle une intervention autoritaire de l'État pour réduire la semaine de travail de tous, le document propose quelques mesures plus modestes, dont l'impact sur l'emploi serait lui aussi bien modeste.

La recommandation principale, que nous avons commentée hier, imposerait une rémunération à taux supérieur dès la 41<sup>e</sup> heure de travail hebdomadaire, et plus élevée encore passé un seuil limite annuel de 100 ou de 200 heures pour un même travailleur, dans le but de décourager le recours trop fréquent aux heures supplémentaires. Une mesure qui n'a rien d'excessive, mais qui ne créerait pas les dizaines de milliers d'emplois souhaités, surtout pas pour la catégorie des chômeurs sans formation, les plus nombreux et les plus difficiles à replacer.

Ainsi en serait-il aussi d'une autre proposition visant à permettre à un nouveau parent de prendre jusqu'à une année de congé parental sans solde (au lieu de 34 semaines présentement), incluant le congé de maternité financé par la caisse d'assurance-chômage. Une telle modification aux normes minimales de travail aurait aussi pour effet secondaire de libérer du temps travaillé, mais dans ce cas, on parle moins de création d'emploi que d'une mise à jour de la politique familiale.

Une réflexion du même ordre peut être tenue à propos des trois semaines de vacances annuelles qu'on suggère d'accorder après une année de travail au lieu de cinq, et de l'obligation qu'on devrait faire aux entreprises d'offrir les mêmes avantages sociaux (assurances, vacances,

etc.) à leurs salariés à temps partiel qu'aux autres, au prorata des heures travaillées.

En somme, voilà des propositions qui, mises en application en même temps, auraient un effet limité sur l'emploi, et qui tiennent davantage d'une modernisation de la loi des normes minimales du travail que d'une politique de réduction ou d'aménagement du temps de travail. On ne s'en plaindra pas, nous sommes encore loin de servir de modèle en matière de normes minimales ou de mesures destinées à favoriser la conciliation entre le travail et la famille. Pourtant, on se demande pourquoi le gouvernement choisirait de draper ses intentions en matière de réformes sociales sous de fumeuses théories de création d'emploi à la mode.

Sauf dans de rares exceptions, les emplois de demain ne viendront pas de l'intervention directe et autoritaire de l'État dans l'organisation du travail, pas plus que d'une éventuelle réduction générale du temps travaillé par chacun, mais du partage négocié des gains de productivité des entreprises. C'est bien ainsi, car si elle n'est pas accompagnée de création de richesse, la baisse des heures de travail et des revenus des ménages équivalerait plutôt à partager le chômage que le travail.

Tant mieux si, sur la base de chaque entreprise, quelques emplois supplémentaires étaient créés après l'adoption des mesures proposées par le document du ministère de l'Emploi. Des mesures, somme toute, fort raisonnables. Tant mieux aussi si ces mêmes mesures avaient aussi pour conséquence de mettre fin à certains abus, tout en favorisant une meilleure conciliation famille-travail pour cette majorité de travailleurs qui ne sont pas protégés par une convention collective.

Par un de ces curieux paradoxes de l'histoire, en favorisant l'embauche de travailleurs remplaçants, temporaires ou à temps partiel, la revendication du «partage du travail» rejoint l'objectif d'une plus grande flexibilité des entreprises. Avec pour résultat, une société où les avancées des uns deviennent générateurs d'emplois précaires pour les autres... du moins, en attendant que la croissance ne crée de vrais emplois.

## L E T T R E S

## Ignorance déplorable

À la lecture de l'article de Rémy Charest intitulé «Festivités estivales» (*Le Devoir*, 14 août 1995), je fus surpris d'y voir le journaliste déplorer le manque de conscience «de la part des organisateurs des Médiévales, de la mission d'éducation qui doit être la leur». Permettez-moi de m'offusquer à mon tour de l'ignorance de M. Charest à l'égard de la participation active du département d'histoire de l'Université Laval, qui a organisé entre autres «missions éducatives», une série de conférences universitaires sur le thème «Hommes et femmes à l'ère médiévale», conférences présentées au Musée de la Civilisation.

Les hauts conférenciers et conférencières, dont les prestations étaient annoncées dans la programmation officielle et couvertes par les

médias locaux, ont fait chaque fois salle comble, attirant au delà de 180 festivaliers, à savoir ceux qui à tout le moins ont pu trouver une place assise. On ne peut que souhaiter, dans les prochaines éditions des «Médiévales», offrir plus d'espace au volet de vulgarisation scientifique, au sens propre comme au figuré.

**Francine Michaud**  
Conférencière à Médiévales 1995  
Professeure agrégée  
Université de Calgary  
Calgary, 14 août 1995

## Ça vole bas

Durant l'été, particulièrement en juillet et au début d'août, le centre de Montréal a été survolé par des avions et des hélicoptères, sans relâche. Avions de ligne, polices, postes de radio, touristes, publicités, pilotes amateurs, j'ai souvent dénom-

bré 30 à 40 vols en une seule heure et je n'ai même pas compté les intimidations de l'armée d'Anjou.

Même si le rythme a considérablement ralenti dernièrement, le bon sens exige que le nombre de vols soit ramené au minimum ou à zéro, au-dessus des villes. Le bruit, la sécurité du public auraient dû être des facteurs déterminants dans l'octroi des autorisations de survol. Quant à l'utilité de tous ces voyages, elle ne résiste pas longtemps à l'analyse, qu'il s'agisse des touristes ou des autres. Plusieurs pays interdisent les vols au-dessus de leurs villes (par exemple Paris). Ceux qui ne l'ont pas fait ont tous connu des catastrophes. Le commentaire de M. Chrétien sur les seuls survols de l'armée à Anjou est désespérant. Lui aussi vole, mais pas très haut.

**Alain Cognard**  
Montréal, 18 août 1995

## À P R O P O S

## ...de salaires concurrentiels

Tous les ans depuis plusieurs années, le CPQ publie l'essentiel des résultats de la recherche effectuée par le ministère de l'Emploi du Québec qui compare les salaires payés, en dollars canadiens, au Québec, au Canada et aux États-Unis.

Rappelons qu'en décembre 1987, nous étions concurrentiels par rapport aux États-Unis dans 16 des 19 secteurs étudiés. En décembre 1988, nous ne l'étions plus que dans huit, en décembre 1990, dans cinq et en janvier 1992, dans sept. En janvier 1993, nous étions concurrentiels dans 12 des 25 secteurs étudiés, et en janvier 1994, dans 16.

En janvier 1995, la situation s'était améliorée puisque nous étions concurrentiels dans 23 des 25 secteurs étudiés!

Pour l'essentiel, le CPQ attribue cette fois encore à la valeur du dollar canadien (0,708 \$ US) la situation plus avantageuse dont jouissait le Québec en janvier 1995.

*Bulletin du Conseil du patronat du Québec, septembre 1995.*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE-YOUCETTE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

## Les maniaques de la Constitution

On ne peut comparer les difficultés de 30 millions de Brésiliens à celles de nos assistés sociaux qui y feraient figure de riches

CELESTINO GARCIA  
Architecte, Sainte-Foy

Un journaliste, étant avant tout un être humain, peut avoir son jugement influencé par ses propres opinions. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un «expert de la plume» tel que Daniel Latouche, on s'attend à trouver des commentaires sans faille appuyés sur une évaluation objective de données réelles.

Si cette attente est utopique, je m'en excuse, mais elle est à l'origine des principes qui me forcent à émettre cette opinion.

Selon M. Latouche (*Le Devoir*, 5 août 1995), la Constitution brésilienne de 1988 a miraculeusement réglé tous les problèmes du pays! Cette prétention tient du rêve et je le soupçonne ici de transposer dans son analyse le problème du Canada. D'ailleurs, il parle de la possibilité d'éclatement du Brésil à la manière du Canada. Je crains que M. Latouche n'ait pris ici ses plus profonds désirs pour des réalités.

Il dit que les Brésiliens sont devenus des «maniaques de la Constitution» et précise: «Je dis bien "tous" les Brésiliens.» Il se demande: «Si c'est ainsi maintenant, qu'est-ce que cela devait être il y a huit ans alors que l'on était en plein dedans?»

J'y suis allé en 1989, donc «en plein dedans», comme il dit. En trois semaines de communication intense avec la population de tous les niveaux sociaux de trois États, personne ne m'a parlé de Constitution. On nous disait plutôt, avec un air amusé: «Le problème du Brésil, c'est que ça fait trop longtemps qu'il est le pays de l'avenir», pour considérer par la suite sur un ton moins joyeux la situation difficile des 30 ou 40 millions de personnes vivant sous un seuil de pauvreté «équivalent au dixième de notre». Si M. Latouche avait évalué ce que cela veut réellement dire lorsqu'il a fait cette affirmation, il aurait compris immédiatement ce que les «jeunes voyous» voudraient voler chez McDonald's.

En réalité, pour analyser un pays, il ne suffit pas d'y aller deux fois, comme il dit. Il faut surtout éviter de mêler les données en y intégrant celles auxquelles nous sommes habitués chez nous, qui souvent n'ont qu'un rapport lointain et, dans certains cas, même inexistant.

On ne peut pas évaluer les problèmes du Brésil en comparant les difficultés de la vie de 30 millions d'individus qui y vivent sous le seuil de la pauvreté avec celles de nos assistés sociaux qui, par rapport à eux, font figure de riches.

On ne peut pas évaluer en parallèle le Brésil, avec environ la moitié de sa population âgée de moins de 18 ans, et notre pays, une société qui s'achemine allégrement vers une moyenne d'âge... d'or.

On ne peut pas imaginer ici des municipalités de la force de celles du Brésil puisque la force d'une société s'appuie au départ sur le nombre. Or, Sao Paulo a 15 millions d'habitants (et non 10 comme l'écrit M. Latouche), soit plus que le double de la population du Québec. Rio en a dix millions et une «petite» ville comme Santos, quatre millions. Il ne faut pas non plus se scandaliser par le nombre cité de 5000 municipalités puisque le Brésil a 160 millions d'habitants. À titre comparatif, imaginons les 1414 que nous avons au Québec, sans compter les MRC, pour un peu plus de six millions d'habitants, ce qui veut dire des municipalités ayant une population en moyenne huit fois moins nombreuse qu'au Brésil.

Dans un pays si riche, avec des inégalités sociales si terribles, c'est normal qu'il y ait des mécontentements face aux gouvernements, mais de là à imaginer l'éclatement du pays... Je crois que M. Latouche a dû écouter un peu trop souvent la chanson d'Elba Ramalho, *Si o Nordeste ficasse independente*, sans s'apercevoir qu'il s'agissait d'une parodie. Après tout, si le Brésil avait la qualité de vie du Canada, ce serait le paradis. Les Brésiliens n'auraient peut-être pas besoin de gardiens de sécurité partout et l'on pourrait peut-être se promener dans les rues de Rio sans danger. De plus, si, comme le dit M. Latouche, «la fille d'Ipanema est toujours là», que voudraient-ils de plus?

On ne peut pas tout avoir. Ils ont le soleil et nous avons la qualité de vie. Il faut croire que personne n'est jamais content de son sort. Si j'ai bien saisi le sens de la chronique en question, si nous faisons ici une «bonne» Constitution, puisque tout le monde en parle, tous nos «problèmes» se trouveraient miraculeusement réglés... comme au Brésil.

Finalement, M. Latouche, s'il y a toujours 33 millions de Brésiliens qui crèvent de faim, qu'est-ce que leur fameuse Constitution a réglé?

Pour terminer, une petite information que je me permets de «refléter» amicalement à M. Latouche. Le mot *saudade*, ce n'est pas une rêverie bienfaisante, mais démoralisante; elle vous use et vous consume comme une... gangrène psychologique. En termes «québécois», elle vous «pogne par en dedans». C'est un sentiment qu'éprouveront probablement un jour nos petits-enfants, lorsqu'ils penseront au passé, si nous faisons maintenant «éclater le Canada».

Éducation

## Virage à la direction

Voulons-nous d'un système misant sur la démocratie ou géré par l'État?

DIANE DROUIN

Présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec

A

près tant d'occasions de remise en question et après avoir demandé aux commissions scolaires de consacrer une énergie considérable au cours des années à s'adapter à toutes sortes de changements commandés par Québec, le temps est venu de clarifier si le Québec désire un système d'éducation qui mise sur la démocratie ou un système d'éducation géré par l'État. Il va de soi que le choix que le Québec fera aura des conséquences sur le développe-

ment de l'éducation et sur les modalités qui permettront d'opérer les redressements qui s'imposent.

Depuis 150 ans, au Québec, les citoyens et les parents ont appris à s'engager et à influencer le développement de leur système d'éducation à travers une institution comme la commission scolaire. De plus, ils participent à la vie de l'école et de la commission scolaire depuis 30 ans. Les résultats, quoique perfectibles, sont probants et significatifs. Ils comportent des faiblesses, mais les règles du jeu sont parfois des obstacles majeurs à la participation massive et à l'expression de la démocratie. Est-ce que tout a été mis en œuvre pour favoriser l'expression de la démocratie scolaire? Poser la question, c'est y répondre.

En 1955, 154 commissions scolaires assurent l'éducation de près de 1,3 million d'élèves jeunes et adultes, donnent du travail à temps plein à plus de 100 000 personnes, gèrent 2660 écoles et administrent 6,2 milliards \$.

Tout cela, avec la participation de 2037 citoyens élus et plus de 25 000 parents bénévoles engagés dans les différents comités prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Quelle institution au Québec peut présentement s'enorgueillir d'une telle participation? Autant de personnes engagées dans le fonctionnement du système d'éducation constituent une force sur laquelle il faut continuer de miser!

L'autre réponse possible: un système d'éducation géré par l'État, soit un système où le pouvoir et l'influence sont tellement bien identifiés qu'ils n'appartiennent qu'à ceux qui se situent au haut de la pyramide.

La lourdeur et l'impérialisme du ministère ont fait perdre au réseau d'éducation sa capacité d'agir, étouffant sous les encadrements.

Pour certains, ce serait une solution logique et, selon eux, il n'y aurait que quelques petites choses à faire comme faire disparaître les commissions scolaires et rattacher les écoles directement au ministre.

Il faut vraiment être un partisan de la centralisation excessive pour avancer une telle solution et surtout donner à l'État tous les pouvoirs, même celui d'orienter l'éducation à son gré. Or, cette façon de faire n'a jamais correspondu aux désirs des Québécois.

Depuis 150 ans, ils ont investi dans un système fondé sur la démocratie, conscients que ce modèle valait beaucoup mieux que le sentiment d'impuissance face à un système fortement centralisé et éloigné du vécu quotidien. Il faut constater que les inévitables situations «mur à mur» nous ont menés pour comprendre qu'il n'y a pas d'avenir dans une telle solution.

On n'enlève pas, en effet, à un peuple la capacité d'administrer localement ses dossiers surtout lorsqu'on prône la décentralisation comme une voie d'avenir! On enlèverait alors aux citoyens ce qu'ils considèrent comme leur droit légitime et un devoir, celui d'orienter et de contrôler leur système d'éducation.

Pour d'autres, la solution réside dans le transfert de la gestion scolaire aux municipalités et aux MRC. Avant de discuter d'une telle possibilité, si tant est qu'elle est réaliste, ce que nous ne croyons pas, il faudrait demander au réseau des municipalités de faire, 25 ans après le réseau scolaire, une sérieuse opération de regroupement.

On peut se demander également comment les parents retrouveraient le caractère professionnel ou linguistique à l'intérieur de cette nouvelle structure? Allons-nous encore une fois faire vivre à notre



PHOTO ARCHIVES

Diane Drouin: «Les commissions scolaires proposent de responsabiliser davantage la direction de l'école et le personnel enseignant dans la préparation du plan de services éducatifs.»

système d'éducation une réforme de structure?

Enfin, il semble illogique aux intervenants du monde scolaire, alors que nous en sommes à réclamer du gouvernement qu'il fasse de l'éducation une priorité, que ce dernier fasse fi de l'expertise et de l'expérience développées dans ce réseau depuis 30 ans pour songer à en confier la gestion à ceux dont le quotidien est meublé de bien d'autres préoccupations, certes légitimes, mais dont le mandat ne serait pas exclusif. Quelle place occuperait alors l'éducation?

Le choix de la FCSQ

Ceux et celles qui gèrent le système l'ont dit devant la Commission des États généraux sur l'éducation, les parents le constatent tous les jours: la centralisation des leviers de commande dans le haut de la pyramide produit une forte concentration des pouvoirs à cet endroit, ce qui laisse peu de marge de manœuvre vers le bas. Curieusement, c'est cette base (commission scolaire et école) que la société interpelle pour redresser le système.

Nous constatons comme plusieurs que la lourdeur et l'impérialisme du ministère de l'Éducation, joints à la centralisation des négociations et à l'alourdissement des conventions collectives, ont fait perdre progressivement au réseau d'éducation sa capacité d'agir, étouffant littéralement sous les encadrements.

À travers 30 ans marqués au signe du changement, on peut affirmer sans gêne que les commis-

sions scolaires, malgré tout, n'ont pas été «à la remorque du changement» mais «au cœur de la tourmente», utilisant la marge de manœuvre qu'on voulait bien leur consentir pour accompagner et maîtriser les nombreux changements parfois imposés et improvisés.

Après 30 ans de centralisation vers le haut de la pyramide, les commissions scolaires réclament la décentralisation pour pouvoir agir plus efficacement, mais leur discours est perçu comme une lutte pour plus de pouvoirs.

Ce que les commissions scolaires proposent, c'est de responsabiliser davantage la direction de l'école et le personnel enseignant dans la préparation du plan de services éducatifs.

Ce virage entraînerait une augmentation considérable de la marge de manœuvre de l'école quant à l'organisation du travail et aux possibilités d'initier des formules gagnantes appropriées à chacun des milieux.

Ne gaspillons pas notre énergie à jouer encore dans les structures. Donnons aux structures actuelles la possibilité d'apporter les correctifs qui s'imposent et aplatissons ensemble tous les obstacles qui paralysent nos efforts de créativité.

Facilitons l'expression de la démocratie; misons sur l'expertise et la compétence du réseau, y compris la qualité de la participation des parents. Enfin, faisons confiance à la capacité des gestionnaires et des intervenants de première ligne: ils trouveront les ressources afin d'assurer un changement de cap réussi.

Période préréférendaire

## Bonjour la confusion

Il faut distinguer la question du statut du Québec et les problèmes conjoncturels

JACQUES FOURNIER  
Employé dans un CLSC

Une certaine confusion régne dans quelques milieux présentement au Québec, qui fait en sorte d'amalgamer la question structurelle, celle du statut du Québec, avec des difficultés conjoncturelles, des problèmes de société par ailleurs réels: fermeture d'hôpitaux, négociations syndicales, revendications sociales diverses.

Bien sûr, il n'est pas question qu'il y ait un moratoire sur les luttes sociales pendant la période référendaire. C'est toujours le temps, c'est toujours légitime de mettre de l'avant des revendications sociales.

Par exemple, si les travailleurs des hôpitaux en voie de fermeture veulent poursuivre leur lutte, c'est leur droit le plus strict.

Mais il serait souverainement inapproprié de faire quelque chantage que ce

soit, pour quelque groupe que ce soit, du genre: «Nous voterons NON au référendum si telle revendication n'est pas satisfaite.»

La confusion actuelle est alimentée par le discours paranoïaque et celui de l'impuissance. Relent des années 70, le discours paranoïaque survit au Québec dans certains milieux.

C'est un discours qui voit des ennemis partout. Qui postule que l'adversaire est supérieur en nombre, mieux armé, tout-puissant et qu'il gagnera de toute façon. C'est une approche manichéenne de la réalité, le tout noir et le tout blanc. C'est une vision des choses qui encourage l'inaction et l'impuissance.

Il ne faut pas la confondre avec la critique, une attitude essentielle, une fonction qui doit être aiguës et encouragée. Mais le discours critique, contrairement au discours paranoïaque, n'amène pas à inhiber l'action.

Le discours paranoïaque entraîne des aberrations totales, par exemple la déci-

sion de la Fédération des affaires sociales (FAS), prise en conseil fédéral, qui lie le projet de souveraineté et les négociations dans le secteur public. Heureusement, la CSN comme centrale n'a pas du tout cette position.

Le frère jumeau du discours paranoïaque, c'est le discours de la pureté et de l'impuissance. Quelques exemples: «Si tel projet recèle des contradictions, par exemple un projet de création d'emplois, s'il n'est pas parfaitement pur, il faut le rejeter»; «Il faut refuser de s'engager dans la voie de la souveraineté tant qu'on n'a pas décidé de tous les détails d'un projet de société complet, entièrement ficelé, faisant consensus dans tous les milieux progressistes»; etc.

Un peu de maturité politique aiderait pourtant à distinguer le court terme du long terme, l'essentiel de l'accessoire. Nous sommes dans une période où un supplément d'éthique et une analyse subtile des enjeux sont requis.

Pour trouver une origine ou une signi-

fication à la confusion entre les enjeux structurels et conjoncturels, on pourrait cependant dire que ce discours devrait être reçu comme un message aux partis politiques, ou même un appel de détresse né d'une immense frustration concernant le peu de solutions apportées aux grandes questions sociales (chômage, exclusion, etc.).

Quel est le meilleur antidote contre le discours paranoïaque et celui de l'impuissance?

C'est de travailler avec des gens en difficulté, avec des personnes qui ont besoin de solutions concrètes et non théoriques, avec des personnes qui veulent voir la lumière au bout du tunnel.

Et garder l'esprit critique: «juste assez de distance» (pour reprendre le titre d'une belle chanson de Louise Forestier) par rapport aux problèmes, juste assez de proximité pour continuer à sentir le poids de la misère et de l'injustice, juste assez de complexités pour avoir envie de tisser des solidarités.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carticaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Claude Petit (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction), La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lucie Pilonneau (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Missevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires), Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Michèle Bouchard (secrétaire), L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danielle Ross, LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida, LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## HORREUR «Nous estimons que cette attaque est un nouveau crime contre l'humanité»

SUITE DE LA PAGE 1

de venger le premier bombardement, que son gouvernement impute aux Serbes qui assiègent Sarajevo. «En ce qui concerne les tueurs, mon message à leur intention est: nous riposterons de manière égale, et très bientôt», a-t-il déclaré à la radio bosniaque.

Il a révélé que sa première réaction avait été d'annuler son voyage à Paris. «Je me rends en France pour leur demander combien de temps encore cela va durer, combien de temps cette violence sera tolérée.»

La première attaque de la journée s'est produite à quelques dizaines de mètres de la tristement célèbre place du marché de Markale où une attaque au mortier fit 68 morts et plus de 200 blessés en février 1994.

Elle a été à peine moins meurtrière: au moins 37 personnes sont mortes tandis que 85 blessés étaient admis en catastrophe à l'hôpital Kosevo, selon le dernier bilan communiqué.

Il était 11h05 (9h05 GMT) lorsqu'un premier obus de mortier a lacéré la rue Titova, près du marché couvert de Trznica. Un second projectile a explosé à quelques mètres de là, à près du Théâtre national, blessant dix personnes.

Quant au bombardement qui a frappé l'hôpital en début de soirée, blessant deux personnes, il a également provoqué de nombreux dégâts. «Trois salles ont été totalement détruites et bon nombre d'équipements l'ont été aussi», a dit le Dr Farouk Konjihodzic à Reuter Télévision.

Les obus se sont écrasés sur le service de traumatologie, situé au deuxième étage de l'hôpital, dont la façade extérieure est percée de deux trous béants.

Par la suite, les médias bosniaques ont fait état d'affrontements sporadiques aux abords de la ville. Selon des journalistes, des tirs ont éclaté près de l'ancien cimetière juif, non loin du centre ville et des lignes de démarcation entre forces gouvernementales et serbes.

De Londres à Bonn, de Washington à Moscou et Rome, le bombardement qui a fait 37 victimes a été sévèrement condamné. Klaus Kinkel, chef de la diplomatie allemande, parlait de «dégout», d'«horreur» et d'«acte barbare».

«Barbare» est également le terme employé par la Russie, qui a ajouté espérer que l'enquête déterminant les auteurs des bombardements serait impartiale.

Le ministère espagnol des Affaires étrangères, parlant au nom de l'Union européenne, a affirmé que «les res-

ponsables de ce massacre paieront pour leurs crimes».

L'Espagne exerce la présidence tournante de l'UE. A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge a fermement condamné cette opération et noté qu'il s'agissait de la pire attaque contre des civils depuis février 1994.

A Paris, les émissaires de l'UE et des États-Unis, Carl Bildt et Richard Holbrooke, ont estimé que le bombardement de Sarajevo ne devait pas empêcher la poursuite de l'offensive diplomatique mais devait au contraire plaider pour les discussions de paix.

La France proposera aujourd'hui à ses partenaires du Groupe de contact, qui se réunira à Paris au niveau des experts, que le futur plan de paix prévise la délimitation de Sarajevo.

Le colonel Chris Vernon, porte-parole de l'ONU, n'était pas en mesure de préciser en fin d'après-midi l'identité des tireurs, l'armée gouvernementale bosniaque et les assaillants serbes occupant tous des positions dans la zone de tir. «Toutes les options sont ouvertes», a-t-il dit.

Toutefois, un autre porte-parole de l'ONU, Alexander Ivanko, a dit que le début de l'enquête faisait soupçonner les Serbes. «Nous ne sommes toujours pas

sûrs à 100 %, mais la première analyse fait apparaître que la plupart des positions de tir dans cette zone sont serbes», a-t-il dit.

«Nous estimons que cette attaque est un nouveau crime contre l'humanité. Les civils de Sarajevo sont une nouvelle fois cible évidente du bombardement bosno-serbe», commentait à Washington Nicholas Burns, porte-parole du département d'État.

Le bombardement coïncide avec la reprise à Paris des efforts diplomatiques américains et occidentaux pour rétablir la paix en ex-Yougoslavie.

Après ses entretiens à Paris avec l'émissaire américain Richard Holbrooke hier, le président bosniaque doit rencontrer aujourd'hui son homologue français Jacques Chirac. Carl Bildt et les représentants des cinq États membres du Groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) sont également attendus à Paris pour discuter des propositions de Washington.

Selon l'hebdomadaire américain *Newsweek*, les États-Unis envisagent des bombardements aériens pendant neuf mois contre les forces serbes de Bosnie en cas d'échec de l'initiative de paix américaine en cours dans l'ex-Yougoslavie.

## NON

## L'assaut de la droite anglophone

SUITE DE LA PAGE 1

nistres sur différents sujets, notamment la fermeture d'hôpitaux, les compressions à Radio-Québec ou les loix agricoles.

Mais à leur arrivée, hier, les députés ont été pressés de questions sur leur sentiment à l'approche du référendum. Un sondage Léger et Léger publié vendredi place le OUI et le NON à égalité (49,5 et 50,5 % respectivement).

En outre un quator d'intellectuels souverainistes avoués a publié, samedi dans *La Presse* et hier dans *Le Devoir* une lettre dans laquelle ils suggèrent de reporter l'exercice car les souverainistes se dirigeraient vers un échec, selon l'analyse qu'ils ont faite des sondages.

Les députés péquistes n'ont pas l'intention d'appliquer les freins. Tous croient que l'entente signée le 12 juin entre le PQ, le BQ et l'ADQ est une formule gagnante qui rejoint les aspirations du Québec. Ils soutiennent que plus la population connaîtra le contenu de cet accord, plus les chances du OUI de l'emporter seront élevées. En outre, le PQ a promis ce référendum pour 1995 et va tenir promesse.

Le vice-premier ministre Bernard Landry affirme que les conditions sont favorables aux souverainistes et que c'est «la brigade lourde» qui est en marche, avec la fusion des forces du PQ, du Bloc et de l'Action démocratique.

Certains ajoutent que plus on se rapprochera du référendum, plus les électeurs «vont réaliser qu'ils n'ont que deux choix», dit M. Ménard: le *statu quo*, et la souveraineté.

Or, ajoute-t-il, «on sait que la majorité des gens ne sont pas d'accord avec le *statu quo*, que le seul changement qui peut venir au Canada passe par la souveraineté».

Le vieux routier Denis Lazure entretient le même optimisme et partage l'opinion qu'il faut placer les Québécois face aux conséquences négatives d'un NON.

«Le grand avantage c'est que les Québécois ont pris une leçon après le référendum de 1980, dit le député de Laprairie. C'est un des meilleurs arguments qu'on puisse avoir pour convaincre les indécis, encore fédéralistes, mais qui espèrent encore des changements. Leur rappeler quels changements on a eu en 1980, en 1982, avec le rapatriement unilatéral de la Constitution.»

M. Lazure souhaite aussi faire valoir aux Québécois qu'un NON serait encore plus néfaste aujourd'hui «parce que ce qu'on aurait en plus si on dit NON, ce serait l'assaut des forces conservatrices du Canada anglais».

Il souligne que les premiers ministres conservateurs de l'Alberta, Ralph Klein, et de l'Ontario, Mike Harris, «sont partis à la chasse des programmes sociaux». «Je n'ai pas le goût de voir les provinces anglaises venir influencer le Québec qui aurait dit NON, par malheur, venir l'influencer au point de détruire nos politiques sociales.»

«Je pense que c'est un autre aspect de la société distincte du Québec. Alors que toute l'Amérique du Nord devient conservatrice, le Québec continue à croire que l'État c'est un allié.»

Dans l'ensemble, les péquistes s'alignent sur un scrutin fin octobre et refusent d'envisager publiquement la défaite bien qu'ils admettent que la partie soit loin d'être gagnée.

«Je pose comme prémisse que nous n'avons pas fini de faire les gains que l'entente du 12 juin, conclue en été, nous permet d'espérer», dit le député de Fabre Joseph Façal.

«À partir du moment où la décision est prise par le premier ministre, dit le député de Borduas Jean-Pierre Charbonneau, il ne me reste qu'une chose à faire: mettre du charbon dans l'engin. La seule chose qui me rassure, c'est que si l'ambivalence est là, le désir est là aussi. Et c'est à partir du désir qu'on va travailler.»

Seul le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques André Boulerice a donné un son de cloche différent, affirmant que le texte des Drouilly, Cotnoir, Guay et Noreau avait ébranlé certains militants de son comité, lesquels, toutefois, iront au front dès que le signal sera donné.

## Le conflit du lac Gustafsen

## Une autre chance pour Mercredi

100 Mile House, Colombie-Britannique (D'après Canadian Press) — Les policiers ont tenté hier d'établir un lien radio avec les rebelles armés, qui occupent un ranch privé en Colombie-Britannique, afin de donner au leader autochtone Ovide Mercredi une autre chance d'arriver à mettre fin à la confrontation de façon pacifique.

La tension est montée d'un cran dimanche, lorsque deux agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont essayé le feu des autochtones retranchés dans le ranch. Les agents de la GRC, qui portaient des vestes pare-balles, n'ont pas été blessés lors de la fusillade.

Peter Montague, porte-parole de la GRC, entretient toujours des espoirs quant à la reprise des négociations. «Personne n'a dit que c'était l'échéance ultime, a déclaré le sergent Montague. Nous n'affirmons pas cela. Tout

ce que nous disons, c'est que nous ne pouvons pas permettre que cela [l'occupation du ranch] se poursuive indéfiniment.»

Les policiers ont rompu la communication avec le camp isolé samedi dernier, à la suite d'un échec essayé par Ovide Mercredi. Le chef de l'Assemblée des premières nations a tenté sans succès de convaincre les rebelles de déposer les armes.

Le chef de l'Assemblée des premières nations estime que le fait de couper les communications a créé un état de siège mentalement dans le camp rebelle, où les dissensions sont nombreuses — certains autochtones seraient même prêts à se rendre. En début de semaine, M. Mercredi a rendu visite aux rebelles, mais il n'entendait pas le faire à nouveau hier.

«La situation n'est pas sûre en ce moment», a-t-il dit.

## Affrontement pour le contrôle des produits du sang

Toronto (PC) — La Croix-Rouge et les Laboratoires Connaught étaient impliqués dans un affrontement pour le contrôle des produits du sang lorsque le virus du sida s'est infiltré dans les réserves canadiennes.

Les deux organismes étaient engagés dans une lutte visant à déterminer qui deviendrait responsable de la fabrication des produits du sang pour hémophiles, ont déclaré hier, à l'enquête sur le sang contaminé, deux anciens dirigeants de Connaught.

Les avocats des Canadiens infectés par le VIH contenu dans des produits sanguins ont accusé les deux compagnies d'avoir consacré trop de temps à leur querelle de clochers, et pas assez à rendre le sang plus sécuritaire.

Les deux hommes qui ont dirigé les Laboratoires Connaught à l'époque où ils étaient la propriété du gouvernement fédéral, Alun Davies et William Cochrane, ont dressé hier le portrait d'un

mariage qui aurait mal tourné.

Jusqu'en 1976, c'était Connaught qui approvisionnait la Croix-Rouge en produits sanguins. Mais cette année-là, la Croix-Rouge avait annoncé qu'elle voulait mettre fin à cette entente.

La rupture a mal tourné lorsque la Croix-Rouge a voulu mettre au point sa propre usine de transformation du sang. «De la frustration et de la colère, c'était certainement ce que nous ressentions à cette époque», a raconté Alun Davies.

Les dirigeants de Connaught ont eu une raison de plus d'être en colère lorsque la Croix-Rouge a demandé au gouvernement une subvention de 10 millions pour la transformation de ses réserves de plasma sanguin.

La Croix-Rouge allait finalement perdre cette bataille au profit de Connaught, qui était appuyée par le gouvernement ontarien. Mais le conflit s'est poursuivi pendant plusieurs années.

## CINÉMA

## «C'est comme une course qui opposerait une automobile et un coureur à pied»

SUITE DE LA PAGE 1

Plus tard en après-midi, M. Valenti explicitait sa pensée au représentant du *Devoir*. «Je ne crois plus, comme il y a cinq ans, que l'idée de protéger l'industrie canadienne est une maladie. Mais si j'étais à la place de votre gouvernement, je mettrais davantage l'accent sur l'exportation des films canadiens.»

«En bons hommes d'affaires, les propriétaires de salles américaines ne refuseront pas un bon film, quel qu'il soit. Alors, il s'agit pour vous d'assembler les meilleures équipes, du scénariste aux acteurs, en passant par le réalisateur, pour faire les meilleurs films possibles et les exporter.»

Cette invitation lancée aux Canadiens à venir se battre sur le même terrain que les «majors» américains n'a toutefois pas convaincu l'ancien ministre fédéral des Communications, Francis Fox, lors du colloque d'hier. Le président de Cantel inc. croit que les exemptions culturelles canadiennes en matière de libre-échange doivent absolument être maintenues. M. Fox a donné en exemple le CRTC et ses exigences de contenu canadien pour les télédiffuseurs, une politique qui a porté

fruit avec les années, des émissions produites ici et vendues aux États-Unis et ailleurs.

Pour Robert Lantos, toutefois, il est clair que les moyens des Américains sont trop imposants par rapport aux nôtres, surtout en ce qui a trait au marketing des films. «C'est comme une course qui opposerait une automobile et un coureur à pied. L'issue est inévitable. On ne peut pas les battre à leur jeu.»

«Pourquoi pas?», répliqua Jack Valenti. Selon le président de la MPAA, seulement 15 % des productions américaines sont vraiment de bonne qualité. «Le marketing ne sauvera jamais un mauvais film. Après un week-end, ceux-là disparaissent. C'est pour cela qu'il faut oublier le passé, et les disputes du GATT sur les exemptions culturelles, par exemple, pour se consacrer à l'avenir. L'autoroute électronique, tout le monde y aura accès. De plus, rien ne sert de regarder en arrière parce qu'on pourrait voir que la compétition se rapproche...»

Sur ces mots, ce leader d'Hollywood originaire du Texas, le cow-boy de l'industrie du film américain est reparti vers ce qu'il appelle la capitale mondiale du divertissement, Washington. Sans même jeter le moindre petit regard derrière lui...

## LECTURES

## «Il faut distinguer leurs conclusions de leurs informations»

SUITE DE LA PAGE 1

complot mondial dirigé par les «sionistes».

Mme Lanctôt pousse même l'amabilité dans son ouvrage jusqu'à donner à ses lecteurs le numéro de téléphone pour joindre les érudits de LaRouche à Montréal.

Aux propositions de lecture du médecin rebelle s'ajoutent aussi les écrits de Mullins, un militant néonazi membre de la Christian Defense Ligue qui tient la race blanche pour la race élue et a déjà accusé dans ses textes le Dr Salk, inventeur «yiddish d'un soi-disant vaccin anti-polio», de participer à un complot ourdi par les Juifs pour «exterminer les enfants américains». A cela, s'ajoute notamment un titre de Davesne, qui fut secrétaire de la Corporation paysanne de Vichy en 1942 et participa aux activités de la librairie Diffusion de la Pensée Française qui propage le «négationnisme» de l'Holocauste.

L'auteur François Gravel, qui a abondamment étudié la littérature d'extrême droite dans le cadre d'un dossier publié par la Ligue des droits et libertés du Québec, estime que les sources bibliographiques du Dr Lanctôt sont plutôt inquiétantes.

«Il ne s'agit pas d'un ou deux livres, mais de toute une série de bouquins clairement affichés», de dire M. Gravel, qui vient de publier une analyse fouillée de la bibliographie de *La Mafia médicale* dans *Le Québec sceptique*.

Si ce type de littérature à tendance raciste ou antisémite n'est pas omniprésent en annexe du livre de Guylaine Lanctôt, il l'est beaucoup plus dans une liste détaillée que l'auteur suggère à ses lecteurs de se procurer par la poste, pour un somme modique, en contactant sa maison d'édition «Voici la clef».

Vérification faite, cette liste, élaborée avec l'aide de sa fille Valérie, contient au bas mot une quarantaine de titres d'auteurs affiliés idéologiquement à l'extrême droite dont plusieurs ouvrages d'Henry Coston, un antisémite français notoire, dénonciateur du «complot juéo-maçonn», qui fut en contact avec les services de propagande nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Plus près de nous, on y retrouve les livres du professeur torontois Robert O'Driscoll, un émule de l'antisémite Ernst Zundel, qui vient de publier trois tomes sur *Le Nouvel Ordre mondial* soutenant, entre autres, que les juifs complotent avec les Francs-Maçons pour instaurer le «régne mondial de l'Antechrist». Et la liste pourrait s'allonger.

Selon Yves Casgrain, ex-directeur d'Info-Secte et spécialiste des sectes, il ne faut pas s'arrêter au discours anti-médical de Guylaine Lanctôt, son livre propagant en son discours proprement politique. Et il y a de quoi s'interroger sur les accointances idéologiques de l'auteur, dit-il. «Il ne faut pas laisser le débat simplement au niveau médical. La charge contenue dans *La Mafia médicale* déborde largement ce secteur», souligne M. Casgrain.

Interrogée hier sur ces sources bibliographiques lors des audiences sur la plainte dont elle fait l'objet au Collège des médecins, Mme Lanctôt a minimisé l'importance de l'affiliation idéologique des auteurs qu'elle cite.

«Ce n'est pas de ma faute si les gens qui ont la meilleure information, ce sont les gens d'extrême droite. Les gens de gauche ne veulent même pas considérer l'idée de la manipulation au niveau mondial», a-t-elle dit, convaincue de l'intérêt «pour le public» de prendre connaissance de ces ouvrages.

Tous ces livres, qu'elle a lus sur la recommandation de sa fille, sa fidèle collaboratrice, ont contribué à l'élaboration de *La Mafia médicale*, de dire Guylaine Lanctôt. «Je ne suis pas d'accord avec toutes leurs opinions, mais ça n'a pas d'importance, a-t-elle insisté. Il faut distinguer leurs conclusions [celles des extrémistes] de leurs informations.»

Interrogée sur le fait que ces suggestions de lecture puissent encourager la propagation d'idéologies racistes et fascistes, Mme Lanctôt a dit: «Est-ce qu'on va tout contrôler?, est-ce qu'on va empêcher les gens de respirer? Laissons les gens se faire une opinion.»



**OXFAM-QUÉBEC**  
change le monde, pour vrai.

**(514) 937-1614**

2330, Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal, Québec H3J 2Y2

**LE DEVOIR**

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559